DOSSIER

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Activités des ministères et des organismes en matière d'accès à l'égalité 1985-1987

1. Bilan des réalisations

Québec

DOSSIER

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Activités des ministères et des organismes en matière d'accès à l'égalité 1985-1987

1. Bilan des réalisations

Québec

ACTIVITÉS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES EN MATIÈRE D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ 1985-1987

1. Bilan des réalisations

Secrétariat du Conseil du trésor
Direction des conditions de travail et
des politiques de personnel
Décembre 1988

90-02423/

Dossier préparé par le Service de
l'accès à l'égalité, de la
Direction des conditions de travail
et des politiques de personnel
du Conseil du trésor
Décembre 1988

Dépôt légal: 4e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-19315-6 (édition complète)
2-550-19316-4

(c) Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS 1985-1987

- Données quantitatives
- Activités qualitatives

INTRODUCTION 9

CHAPITRE I - LE RECENSEMENT 11

CHAPITRE II - RÉALISATIONS À L'ÉGARD DES FEMMES 13

. Activités de sensibilisation et d'information 13
. Activités reliées à la dotation et visant l'augmentation du taux de présence des femmes 15
. Activités reliées au développement visant l'avancement de la carrière 19
. Activités à caractère administratif 23
. Conclusion 24

CHAPITRE III - RÉALISATIONS À L'ÉGARD DES MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES 25

. Activités de sensibilisation et d'information 25
. Activités reliées à la dotation et visant l'augmentation du taux de présence des membres de communautés culturelles 27
. Activités reliées à l'accueil et à l'intégration en emploi 30
. Activités reliées à la formation et au développement 31
. Conclusion 32

CHAPITRE IV - RÉALISATIONS À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 33

. Thème 1: le recrutement 33
. Thème 2: la sélection 36
. Thème 3: l'intégration en emploi 37
. Thème 4: la réintégration en emploi du salarié devenu handicapé sans égard à la cause du handicap 40
. Thème 5: le développement de l'emploi 40
. Thème 6: le développement des capacités à exercer un emploi 41
. Conclusion 43

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

Données quantitatives

- Le 31 mars 1985, les femmes représentaient 37% de l'effectif régulier total alors que le 31 mars 1987, elles occupaient 38,3% des emplois de la fonction publique.

- L'augmentation du taux de présence des femmes s'est effectuée dans les catégories d'emploi suivantes: professionnelles et professionnels, cadres supérieurs, fonctionnaires et agentes et agents de la paix.

- Lors du recrutement, 41,4% des postes ont été comblés par les femmes en 1985-1986. Ce pourcentage est passé à 50,6% en 1986-1987.

- En 1985-1986, 39,1% des personnes promues étaient des femmes alors qu'en 1986-1987, 55,9% des promotions ont été obtenues par celles-ci.

- Le 31 mars 1987, les membres de communautés culturelles représentaient 3,88% de l'effectif régulier total.

- Au cours de l'année 1986-1987, 4,4% des entrées en fonction et 2,8% des postes de promotion ont été comblés par des membres de communautés culturelles.

- Les personnes handicapées occupaient 0,9% des emplois réguliers de la fonction publique le 31 mars 1987.

- Durant l'année 1986-1987, 0,8% des personnes recrutées et 1,7% des personnes promues appartenaient à la clientèle des personnes handicapées.

Activités qualitatives

- L'activité majeure préparée et réalisée au cours de ces deux années a été l'opération recensement qui s'est tenue dans tous les ministères et les organismes, auprès de tout le personnel de la fonction publique. Il est maintenant possible d'obtenir des données statistiques sur la représentativité de chacun des groupes-cibles (femmes, membres de communautés culturelles et personnes handicapées) au sein de la fonction publique.

Femmes

- Pour la clientèle "femmes", les ministères et les organismes ont accordé moins de temps aux activités de sensibilisation et ont davantage concentré leurs efforts à l'élaboration et à l'application des mesures opérationnelles visant à augmenter la présence féminine dans la fonction publique.

- Les ministères et les organismes ont pris plusieurs mesures visant la formation et le perfectionnement de leurs employées, que ce soit pour leur développement professionnel ou pour leur progression de carrière.

- Un ensemble de mesures ont été utilisées par les ministères et les organismes pour accroître les possibilités de promotion des femmes, et ce à tous les paliers hiérarchiques.

Communautés culturelles

- Dans le but d'augmenter la qualité des services offerts aux diverses communautés ethniques, les ministères et les organismes ont mis en place des mécanismes pour transmettre l'information dans la langue d'origine du client.

- Pour inciter les membres de communautés culturelles à poser leur candidature à des emplois dans la fonction publique, les ministères et les organismes ont fait publier les avis de concours dans les journaux anglophones.

- Des mesures d'accueil et d'intégration ont été instaurées pour faciliter l'intégration en emploi des membres de communautés culturelles nouvellement embauchés.

Personnes handicapées

- En avril 1985 est entré en vigueur le Plan d'embauche gouvernemental à l'intention des personnes handicapées.

- Des concours réservés aux personnes handicapées ont été tenus dans l'ensemble du Québec, pour les corps d'emploi d'agente et d'agent de bureau et d'agente et d'agent d'aide socio-économique.

- Dans le cadre du Programme de stages de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées, plusieurs ministères et organismes ont présenté des projets de stage, dont 53 ont pu être réalisés.

INTRODUCTION

L'information contenue dans ce rapport a été puisée dans le bilan de gestion des ressources humaines des ministères et des organismes. En 1985-1986, 62 bilans sont parvenus au Secrétariat du Conseil du trésor, et 65 en 1986-1987. Une section du bilan était réservée à l'aspect égalité en emploi pour les trois clientèles cibles: femmes, communautés culturelles et personnes handicapées.

Afin d'obtenir une certaine uniformité dans la présentation de l'information transmise par les ministères et les organismes, le Conseil du trésor leur a fourni, à chaque année, les instruments d'évaluation ainsi que les données statistiques de SAGIP disponibles pour chacune des trois clientèles visées.

L'information communiquée par les ministères et les organismes est de deux ordres: information qualitative et information quantitative. Le présent rapport présente donc cette information en deux volumes.

Le premier volume regroupe les activités tenues au cours des années 1985-1986 et 1986-1987. Ces réalisations qualitatives visent l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière d'égalité en emploi.

Le premier chapitre traite de l'opération recensement tenue dans tous les ministères et les organismes et touchant les trois clientèles cibles. Cette opération a été une réalisation majeure de ces deux années. Les données recueillies lors du recensement n'ont été disponibles qu'au début de l'année financière 1986-1987. Les chapitres II, III et IV traitent des réalisations des ministères et des organismes en matière d'égalité en emploi pour les clientèles femmes, communautés culturelles et personnes handicapées, ainsi que des résultats obtenus.

Il est important de noter que l'instrument d'évaluation n'a pas été identique pour les deux années. Dans la rédaction du bilan de 1986-1987, plusieurs ministères et organismes ont omis de réinscrire les mesures permanentes et continues qu'ils avaient mises en place l'année précédente. Compte tenu de ces deux observations, les résultats sont difficilement comparables d'une année à l'autre.

Dans la partie de ce document traitant des réalisations, les mesures énumérées n'ont pas nécessairement été appliquées par tous les ministères et tous les organismes qui sont identifiés comme ayant effectué ce type d'activités. De plus, lorsqu'elles ont été réalisées dans plusieurs organisations, elles ont pu constituer des activités isolées qui ne sont pas toujours soutenues par un plan d'action global destiné à des clientèles spécifiques.

Le second volume présente les données quantitatives recueillies sous la forme de deux tableaux distincts. Pour l'année 1985-1986, le recensement n'ayant pas encore été tenu, seules les données pour la clientèle femmes sont disponibles. Pour l'année 1986-1987, les tableaux contiennent l'information sur les trois clientèles-cibles.

Le premier tableau indique la répartition de l'effectif régulier par catégorie d'emploi et par groupe-cible pour chacun des ministères et chacun des organismes. Le second tableau dresse le bilan du recrutement et des promotions dans chacune des organisations, par catégorie d'emploi et par groupe-cible. Ce tableau indique les occasions que les ministères et les organismes ont eu de nommer une personne appartenant à l'une des clientèles-cibles.

Des tableaux et graphiques synthèses pour l'ensemble de la fonction publique donnent une vision globale de l'évolution du taux de présence des groupes-cibles parmi l'effectif total.

CHAPITRE I

LE RECENSEMENT

Depuis l'implantation des politiques d'égalité en emploi, les ministères et les organismes se heurtaient au manque de données précises sur la quantité et sur la répartition des personnes visées par l'une ou l'autre des différentes mesures d'égalité en emploi au sein de la fonction publique, principalement en ce qui concernait les personnes handicapées, les membres de communautés culturelles et les autochtones. Seule la clientèle "femmes" n'était pas confrontée à cette situation puisque les données statistiques sur celle-ci étaient disponibles.

Dans les organismes centraux, ce manque de données entraînait une vision partielle de la réalité, une connaissance incomplète de ces clientèles et de leur problématique spécifique. Cela se traduisait par des difficultés à diagnostiquer les besoins et à élaborer les mesures les plus pertinentes pour y remédier.

Les ministères et les organismes éprouvaient, quant à eux, des difficultés à bien analyser la situation des groupes-cibles, à se fixer des objectifs, à planifier leurs activités et à faire le suivi des résultats.

Dans le but de corriger cette situation, à la suite d'une demande du Secrétariat du Conseil du trésor, l'Office des ressources humaines a lancé l'opération "recensement", qui s'est tenue dans toute la fonction publique durant le mois d'avril 1986.

Un formulaire préidentifié a été envoyé à tout le personnel régulier et occasionnel de la fonction publique. La réponse au questionnaire était volontaire. Les répondantes et les répondants étaient avisés que les données recueillies demeureraient confidentielles et ne serviraient qu'à des fins de statistiques, pour analyser la situation des groupes qui pourraient être visés par un programme d'accès à l'égalité, orienter le programme et mesurer les résultats. Ainsi, chaque personne a rempli volontairement le formulaire en notant, s'il y avait lieu, son appartenance à l'un des groupes-cibles mentionnés. Le taux de participation au recensement a été de 91,3% pour le personnel régulier et de 62,6% pour le personnel occasionnel.

La plupart des réponses fournies au questionnaire ont été compilées par le système automatisé de gestion des informations sur le personnel (SAGIP). Seuls les trois organismes suivants: la Commission de la santé et sécurité du travail, la Commission des normes du travail et la Régie de

l'assurance-maladie du Québec, ont traité l'information recueillie par le recensement au moyen d'un système informatique de paie décentralisée propre à chacun d'eux.

Les ministères et les organismes ont consacré beaucoup de temps et d'énergie pour mener à bien cette opération. L'année 1985-1986 a été consacrée à l'organisation et à la mise en place de toute l'opération, tandis que l'année 1986-1987 a été marquée par la réalisation du recensement, la compilation des renseignements obtenus et la mise en place d'un mécanisme de mise à jour.

L'information recueillie lors du recensement a permis aux ministères, aux organismes et aux organismes centraux d'avoir une meilleure connaissance de la répartition des groupes-cibles au sein de la fonction publique quant à leur nombre, à leur taux de présence dans les ministères et les organismes, à leur distribution par corps d'emploi, etc. Ces données permettent aussi de suivre l'évolution du taux de présence de ces groupes dans la fonction publique, de faire l'évaluation des politiques d'égalité en emploi et, si nécessaire, d'y apporter les modifications requises pour atteindre les objectifs gouvernementaux.

CHAPITRE II

RÉALISATIONS À L'ÉGARD DES FEMMES

La clientèle des femmes étant la première touchée par une politique d'égalité en emploi, les mesures réalisées par les ministères et les organismes se sont additionnées, modifiées et diversifiées au fil des années pour répondre aux besoins d'embauche et de progression de carrière des femmes à tous les paliers hiérarchiques de la fonction publique.

La plupart des activités réalisées peuvent se grouper sous trois grands thèmes: les activités de sensibilisation et d'information, les activités reliées à la dotation et visant l'augmentation du taux de présence des femmes, et les activités de développement visant la progression de carrière. Quelques activités spécifiques n'appartenant à aucun de ces trois thèmes sont rassemblées sous la rubrique "activités à caractère administratif".

Activités de sensibilisation et d'information

En 1985-1986, 39 ministères ou organismes ont tenu des activités visant à sensibiliser les gestionnaires, le personnel et les femmes de leur organisation. En 1986-1987, 25 ministères ou organismes ont tenu de telles activités.

Sensibilisation des gestionnaires

Les gestionnaires ont été sensibilisés aux différents aspects de la problématique des femmes afin d'apporter une contribution efficace en ce qui a trait à:

- la transmission de la politique d'égalité en emploi pour les femmes et des objectifs gouvernementaux à atteindre;

- la réalisation des mesures prévues au plan d'action organisationnel;

- la promotion et le support à accorder aux femmes dans leur projet d'études et d'avancement de carrière;

- l'identification des femmes ayant un potentiel de gestion;

- le processus de dotation et la tenue de concours;

- l'utilisation des listes de rappel pour les emplois occasionnels et le regroupement par niveau pour les emplois réguliers;

- les modalités de conciliation des conditions de travail et des charges familiales;

- les changements dans les attitudes et dans les perceptions quant à la présence des femmes sur le marché du travail.

Les ministères et les organismes ont sensibilisé leur personnel cadre en utilisant les moyens suivants:

- diffusion du plan d'action organisationnel et des bilans de réalisation;

- diffusion des comptes rendus des réunions du comité d'accès à l'égalité, là où un tel comité existait;

- diffusion de tous les documents relatifs à cette clientèle;

- participation à des sessions de formation ou d'information interne ou externe sur le sujet.

Sensibilisation du personnel

Au cours des deux années, les ministères et les organismes ont organisé plusieurs activités de sensibilisation et d'information auprès de l'ensemble de leur personnel, telles que:

- discussions, conférences, débats, présentations théâtrales, cinématographiques ou artistiques se déroulant plus spécifiquement lors de la "Journée internationale des femmes", le 8 mars. Par ailleurs, quelques-uns ont aussi organisé ce type d'activités en les échelonnant tout au cours de l'année;

- publication de chroniques et d'articles dans le journal interne;

- achat de périodiques relatifs à la condition féminine;

- utilisation de tableaux d'affichage ou de présentoirs permettant de placer bien en vue la documentation se rapportant à la condition féminine, la rendant ainsi accessible à tout le personnel;

- diffusion de la revue de presse colligeant les articles parus dans les différents médias, relativement à la condition féminine;

- diffusion, aux femmes de l'organisation, de la politique, du plan d'action organisationnel et des mesures prises à leur intention;

- utilisation des sessions d'accueil pour faire la promotion des politiques et des mesures destinées aux femmes;

- présentation dans le journal interne de modèles de femmes qui ont réussi dans différents domaines et professions;

- divulgation des réussites professionnelles ou scolaires obtenues par les femmes lors de concours de promotion ou encore lors de l'obtention d'un nouveau diplôme. Par cette mesure, les ministères et les organismes désirent féliciter ces femmes de leur succès afin de stimuler les autres femmes et ainsi créer un effet d'entraînement.

Sensibilisation des femmes

En plus des activités qui s'adressent à l'ensemble du personnel, les femmes des ministères et des organismes ont eu accès à des activités de sensibilisation spécifiques:

- distribution des comptes rendus du comité d'accès à l'égalité pour les femmes, dans les organisations où un tel comité existe;

- sessions de sensibilisation sur le travail à temps partiel;

- sessions de sensibilisation sur le partage des tâches domestiques et familiales, préparées par l'Office des ressources humaines;

- diffusion d'information sur le harcèlement sexuel;

- diffusion d'information sur les concours de promotion pour le personnel de soutien administratif et les techniciennes;

- sensibilisation à la progression de carrière du personnel de soutien administratif par la diffusion du document "Développement et carrière" et de la brochure "Mon expérience".

Activités reliées à la dotation et visant l'augmentation du taux de présence des femmes

L'ensemble des ministères et des organismes ont visé l'augmentation du taux de présence des femmes au sein de leur organisation, à tous les paliers hiérarchiques.

Augmentation du taux de présence des femmes

Pour atteindre cet objectif, des mesures générales ont été prises par 25 ministères ou organismes en 1985-1986 et par 29 en 1986-1987. Elles s'énoncent comme suit:

- donner priorité à l'embauchage des femmes dans les corps d'emploi où elles sont sous-représentées. Selon le ministère ou l'organisme, ce rattrapage doit s'effectuer chez les cadres, professionnelles ou les techniciennes ou encore dans les emplois traditionnellement masculins. Il peut être atteint par le biais de la mutation, de la promotion et du recrutement;

- assurer la participation des femmes aux comités décisionnels en matière de gestion;

- retirer les éléments discriminatoires dans les descriptions d'emploi ainsi que dans le processus de sélection;

- porter une attention particulière, lors du classement ou du reclassement, à l'évaluation de l'expérience professionnelle non rémunérée;

- effectuer des envois personnalisés des avis de concours aux femmes qui y sont admissibles et inciter celles-ci à s'y inscrire;

- encourager les femmes intéressées par les postes à l'étranger à faire valoir leur candidature aux autorités du ministère;

- viser une équivalence entre le taux de participation féminine aux concours et le taux de femmes recrutées;

- se doter d'outils pour suivre et influencer l'évolution de la situation.

D'autres activités se rapportant plus spécifiquement au secteur de la dotation, ont aussi été réalisées dans plusieurs ministères et plusieurs organismes au cours de ces deux années.

Sensibilisation des membres de comités d'évaluation

L'une des mesures utilisées par 22 ministères ou organismes en 1985-1986 et par 15 ministères ou organismes en 1986-1987, pour s'assurer d'un processus d'évaluation non discriminatoire, a été d'intervenir auprès des membres de comités d'évaluation.

Ces interventions ont pris les formes suivantes:

- tenir à jour une liste de noms de femmes pouvant siéger sur les comités;

- s'assurer de la présence d'une femme sur chaque comité d'évaluation;

- faire participer les personnes devant siéger sur un comité d'évaluation à la session "Sélection Plus" préparée par l'Office des ressources humaines;

- préparer et distribuer aux membres de jury un "Guide de préparation à la sélection des candidats";

- informer les membres de comité sur les possibilités de carrière non traditionnelle pour les femmes et sur les attitudes non discriminatoires en sélection.

Recrutement

Pour combler les postes vacants réguliers et occasionnels, 20 ministères ou organismes en 1985-1986 et 17 ministères ou organismes en 1986-1987 ont donné priorité à l'embauchage des femmes.

Les ministères et les organismes ont recruté, à titre régulier, 649 employées en 1985-1986 et 872 en 1986-1987, ce qui représente respectivement 41,1% et 50,6% du recrutement total durant ces années. Ils ont aussi embauché, à titre occasionnel, 12 601 femmes en 1985-1986 et 13 412 en 1986-1987, ce qui correspond à 44,7% et 46,5% de l'embauchage occasionnel total de ces deux années.

Mutation, affectation et promotion

Diverses mesures ont été élaborées par 27 ministères ou organismes en 1985-1986 et par 24 ministères ou organismes en 1986-1987, afin de promouvoir l'avancement professionnel des femmes dans la fonction publique.

Les moyens utilisés sont variés et touchent les employées de tous les paliers hiérarchiques. Parmi les mesures mises de l'avant pour atteindre cet objectif se retrouvent:

- l'identification du bassin interne des candidates qualifiées pour une promotion;

- la diffusion d'une session d'information offerte aux femmes et aux hommes leur expliquant comment se préparer à des concours de promotion;

- l'enrichissement des tâches dans le but d'accroître les possibilités de promotion des femmes;

- la promotion sans concours;

- le reclassement d'un corps d'emploi à un autre effectué selon les règles établies. Il permet de diversifier l'expérience et de développer la polyvalence;

- l'offre de stage à l'interne;

- la désignation à des postes de responsabilité plus élevée;

- l'utilisation des mesures d'affectation favorable à la progression de carrière;

- l'embauchage prioritaire des employées de l'organisation qui se sont qualifiées lors des concours de promotion;

- les recommandations faites auprès des organismes centraux afin de reconnaître les années de scolarité supplémentaires dans le calcul des échelons des fonctionnaires (PBTA);

- la valorisation de la mobilité verticale et horizontale des femmes.

D'autres activités se rapportant plus spécifiquement à la promotion des femmes aux postes d'encadrement ont aussi été réalisées:

- reconnaissance d'une priorité données aux femmes inscrites sur la liste de déclaration d'aptitudes, en vue de pourvoir aux emplois de cadres intermédiaires;

- diffusion, auprès des femmes admissibles à des concours de promotion, de l'information concernant les sessions offertes par l'Office des ressources humaines, intitulées "Comment se préparer à un concours de cadres", et incitation à s'y inscrire;

- nomination à titre intérimaire ou temporaire des femmes à des postes d'encadrement;

- accueil d'une stagiaire de Formacadres dans un poste de cadre supérieur;

- utilisation du "Répertoire des femmes en emploi supérieur" pour augmenter la présence des femmes cadres lorsque des postes sont disponibles.

À l'aide de l'ensemble de ces mesures reliées à la dotation et grâce à la détermination des femmes elles-mêmes, 350 femmes ont été promues dans les diverses catégories d'emplois au cours de l'année 1985-1986 et 836 en 1986-1987, ce qui représente respectivement 39,1% et 55,7% de l'ensemble des promotions totales de ces années[1].

Activités reliées au développement visant l'avancement de la carrière

Les activités reliées au développement ont pris une grande place dans les réalisations des ministères et des organismes. En 1985-1986, 11 532 femmes et 11 954 en 1986-1987 ont participé à au moins une activité de développement. Ce qui représente respectivement 40,4% et 39,4% de la participation totale[2]. Des mesures générales de développement ainsi que plusieurs programmes spécifiques ont été retenus par les ministères et les organismes durant ces deux années.

Mesures générales de développement

Des activités reliées au développement professionnel des femmes ont été réalisées par 13 ministères ou organismes en 1985-1986 et par 10 ministères ou organismes en 1986-1987:

- en s'assurant de la présence d'une femme sur le comité de développement des ressources humaines;

- en réservant aux femmes un budget de développement proportionnel à leur nombre dans l'organisation;

- en accordant une priorité aux femmes dans l'administration de la politique des libérations pour études;

- en effectuant un sondage auprès des femmes afin de connaître leurs besoins, dans le but de leur offrir les activités qui leur conviennent;

- en donnant des sessions d'initiation à la gestion pour les techniciennes et les professionnelles;

---

[1] Excluant les organismes dont le système de paie est décentralisé.

[2] Excluant le personnel d'encadrement.

- en organisant des cours de sténographie et de français pour permettre aux employées de se présenter à un concours de promotion "d'agente de secrétariat";

- en organisant, pour le personnel de la catégorie du soutien administratif, des cours internes de mathématiques 522 reconnus pour l'admission dans les universités; plusieurs femmes se sont inscrites à ces cours;

- en mettant sur pied un programme interministériel de formation intensive en technique informatique; la majorité des personnes sélectionnées pour y participer étaient des femmes;

- en structurant, pour l'ensemble du personnel, une banque d'information sur les divers programmes académiques, laquelle a beaucoup servi aux femmes.

D'autres activités, plus particulièrement associées à des programmes précis de développement des ressources humaines, ont été réalisées. Ces activités sont groupées sous les appellations de programmes de libération pour études, Formacadres, relève féminine en gestion, progression de carrière.

D'autres mesures sont aussi très prisées par les femmes des ministères et des organismes, soit la politique des petites bourses et l'aide-conseil.

Libération pour études

L'une des mesures les plus répandues est d'octroyer des jours de libération pour études aux femmes qui poursuivent des études académiques de niveau collégial ou universitaire. Cette mesure permet aux femmes d'acquérir, plus rapidement, un diplôme d'études supérieures pour ensuite être admissibles aux concours de promotion.

En 1986-1987, 1 450 femmes ont obtenu des libérations avec traitement pour études, ce qui représente 31 112 jours/personne, et 48 femmes ont été libérées sans traitement pour études, soit l'équivalent de 3 336 jours/personne[3].

La plupart des congés sont accordés à temps partiel (1/2, 1 ou 2 jours/-semaine) et quelques autres à temps complet (1 ou 2 sessions).

---

[3] Données non disponibles pour 1985-1986.

Formacadres

Géré par l'Office des ressources humaines, Formacadres vise à préparer adéquatement la relève pour les postes d'encadrement au sein de la fonction publique. Il offre au personnel professionnel, au personnel de maîtrise et de direction ainsi qu'au personnel enseignant de la fonction publique détenant un diplôme universitaire de premier cycle, la possibilité de participer à un programme de formation à la gestion.

Après avoir franchi plusieurs étapes éliminatoires de sélection, chaque personne retenue bénéficie d'un encadrement constant dans la réalisation d'un programme personnalisé de formation théorique et de stages pratiques en gestion.

En 1985-1986, 3 ministères ou organismes et 4 ministères ou organismes en 1986-1987 ont signalé la candidature de femmes de leur organisation à ce programme.

Un ministère a formulé une recommandation auprès de l'Office des ressources humaines visant à assouplir l'une des exigences du programme, qui consiste à effectuer un stage en région. Cette condition est difficile à assumer pour les femmes ayant des responsabilités familiales. Les résultats de cette démarche n'ont pas été communiqués.

Relève féminine en gestion

Dans le but d'assurer une relève féminine dans les postes d'encadrement, en 1985-1986, 16 ministères ou organismes et 26 en 1986-1987 ont réalisé l'une ou plusieurs des activités suivantes:

- identification des femmes admissibles à des concours de cadres et incitation à obtenir une évaluation de leur potentiel de gestion;

- évaluation des habiletés de gestion effectuée à l'interne ou par l'Office des ressources humaines;

- inscription au programme intégré de gestion offert par l'École nationale d'administration publique (ÉNAP).

- établissement d'un programme individuel de formation selon les besoins propres à chacune des candidates;

- réalisation de stages en gestion offerts dans divers ministères autres que celui d'origine;

- libération pour études de quelques professionnelles, leur permettant

d'obtenir un diplôme universitaire de second cycle en administration des affaires (MBA) ou en administration publique (MAP).

- création d'un réseau relationnel entre les professionnelles, les gestionnaires et la direction des ressources humaines, permettant d'identifier rapidement les professionnelles qui ont un potentiel de gestion et de favoriser leur développement.

Progression de carrière

Mis de l'avant par le Secrétariat du Conseil du trésor pour une période de quatre ans (1984-1988), le Programme de progression de carrière n'est pas réellement un programme d'égalité en emploi. Ce programme s'insère dans les objectifs gouvernementaux d'efficience et d'efficacité et permet l'élargissement des fonctions et des possibilités de carrière des employées et employés oeuvrant dans les corps d'emploi touchés par l'abolition du "classement moquette".

Étant donné une forte concentration de femmes dans les corps d'emploi visés par ce programme, plusieurs ministères ou organismes l'ont tout de même inscrit dans les mesures d'égalité en emploi pour les femmes.

Ainsi, 481 personnes ont participé au Programme de progression de carrière en 1985-1986 et 373 personnes l'ont poursuivi en 1986-1987.

Politique des petites bourses

En plus des libérations pour études, plusieurs ministères ou organismes ont parallèlement administré une "politique des petites bourses". Par cette politique, les ministères et les organismes remboursent les frais de scolarité ainsi que le matériel pédagogique obligatoire, pour chacun des cours réussis. Les cours peuvent être de niveau secondaire, collégial ou universitaire mais ils doivent avoir un certain lien avec la tâche ou la progression de carrière de la personne. Cette politique, qui s'adresse à tout le personnel, a été appliquée à 2 882 femmes en 1986-1987.

Aide-conseil

Les ministères et les organismes ont mis à la disposition de l'ensemble de leur personnel une personne-ressource apte à les aider et à les conseiller dans leur cheminement de carrière et à leur transmettre l'information sur les programmes offerts dans les cégeps et les universités.

De plus, 21 ministères ou organismes en 1985-1986 et 9 ministères ou organismes en 1986-1987 ont organisé des activités de développement vocationnel s'adressant spécifiquement aux femmes de leur organisation, en ayant recours aux moyens suivants:

- confection et distribution d'un questionnaire sur les besoins personnels des employées par rapport à leur cheminement de carrière;

- entrevue individuelle d'orientation;

- élaboration et réalisation de sessions de développement visant à faire le point sur leur vie professionnelle et à enclencher une réflexion chez les femmes fonctionnaires (PBTA);

- participation à des sessions de perfectionnement appelées "Bilan de carrière".

Activités à caractère administratif

En 1985-1986, 25 ministères ou organismes et 8 ministères ou organismes en 1986-1987 ont entrepris des activités qui n'ont pu être classées dans les thèmes précédents. Ces mesures sont principalement d'ordre administratif et visent à mettre sur pied des structures organisationnelles par le biais de:

- la nomination d'une responsable ministérielle pour ce dossier;

- la formation et la consolidation d'un comité ministériel permanent sur la condition féminine;

- la participation de la chargée de dossier au comité interministériel destiné à mettre en commun les problèmes et les solutions touchant l'égalité en emploi pour les femmes;

- la nomination d'une personne qualifiée pour recevoir les plaintes de harcèlement sexuel et habilitée à conseiller les femmes sur la procédure à suivre dans de tels cas;

- la création d'un réseau d'entraide et de support des femmes-cadres des ministères et des organismes et l'organisation de diverses rencontres dans le but d'échanger sur les thèmes touchant l'égalité en emploi;

- l'envoi d'une lettre à l'Office des ressources humaines lui suggérant de tenir des concours interministériels de promotion, permettant ainsi aux femmes fonctionnaires ayant acquis un nouveau diplôme d'accéder à des postes conformes à leurs nouvelles compétences;

- la mise en place de politiques relatives aux horaires de travail qui tiennent compte des réalités familiales des femmes, telles que:

  - travail à temps partagé;
  - absence sans traitement;
  - horaire variable;

- l'octroi prioritaire de places de stationnement aux personnes qui ont à déposer de jeunes enfants à l'école ou à la garderie.

Conclusion

Au fil des années, les ministères et les organismes ont développé leur connaissance de la problématique de la clientèle des femmes. Ceci leur a permis de faire une meilleure identification des difficultés rencontrées par les femmes lors des processus d'embauchage, d'intégration et de progression de carrière au sein de la fonction publique.

Les ministères et les organismes accordent moins de temps aux activités de sensibilisation et s'occupent davantage des mesures opérationnelles visant l'augmentation du taux de présence et le développement du personnel féminin oeuvrant dans la fonction publique. De plus en plus, ils élaborent des mesures diversifiées et originales pour répondre aux besoins spécifiques des femmes à chacun des paliers hiérarchiques (cadre, professionnel, fonctionnaire).

Durant ces deux années, le taux de présence des femmes au sein de la fonction publique est passé de 37% en 1985 à 38,3% en 1987. Cette légère progression peut s'expliquer par le fait que les mesures mises en place varient beaucoup d'une organisation à l'autre et qu'elles ne sont pas toujours intégrées dans un plan d'action. L'adoption d'un programme gouvernemental d'accès à l'égalité devrait aider les ministères et les organismes à mieux encadrer leur démarche.

CHAPITRE III

RÉALISATIONS À L'ÉGARD DES MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Dans leurs bilans des ressources humaines, les ministères et les organismes ont fait part des activités réalisées par leur organisation en ce qui a trait à l'attraction, à l'embauchage et à l'intégration des personnes membres de communautés culturelles au sein de la fonction publique québécoise. Les activités se groupent principalement sous les thèmes suivants: activités de sensibilisation et d'information, activités reliées à la dotation et visant l'augmentation du taux de présence des membres de communautés culturelles, activités reliées à l'accueil et à l'intégration en emploi et enfin, activités reliées à la formation et au développement.

Activités de sensibilisation et d'information

Au cours de ces deux années, les ministères et les organismes ont entrepris des activités pour sensibiliser et pour informer l'ensemble de leur personnel sur la problématique des communautés culturelles.

Ils ont aussi organisé des rencontres avec diverses associations ethniques et culturelles dans le but de les sensibiliser et de les informer sur les divers aspects de la fonction publique (attraction des candidats, processus de sélection, possibilité de carrière) de même que sur les services que leur organisation offre à la population.

Sensibilisation à l'intention du personnel

Dans 18 ministères ou organismes en 1985-1986 et dans 15 ministères ou organismes en 1986-1987, les gestionnaires, les agentes et agents de gestion du personnel ainsi que l'ensemble du personnel ont été sensibilisés aux diverses facettes de la problématique des membres de communautés culturelles. De plus, ils ont été informés des objectifs gouvernementaux à l'égard de cette clientèle.

a) Les gestionnaires

La sensibilisation des gestionnaires s'est faite au moyen de distribution de documents, de réunions d'information, de sessions de formation ou encore par des échanges sur la problématique des communautés culturelles. Ces rencontres ont aussi servi à les informer des objectifs organisationnels à atteindre.

Cette sensibilisation a surtout porté sur les sujets suivants:

- la politique d'égalité en emploi pour les membres de communautés culturelles;

- le plan d'action ministériel pour les membres de communautés culturelles;

- les possibilités d'embauchage du personnel: régulier, occasionnel, étudiant et stagiaire;

- la possibilité de choix offerte par le regroupement par niveau;

- les difficultés rencontrées par les membres de communautés culturelles lors de l'intégration en emploi.

b) Le personnel

Certains ministères et organismes ont aussi sensibilisé l'ensemble de leur personnel à la problématique des membres des communautés culturelles, par la diffusion d'information telle que:

- des articles publiés dans le journal interne portant sur différents sujets comme la géographie, l'histoire, la culture, les coutumes, les valeurs, permettant ainsi à tout le personnel de mieux connaître les personnes d'origine étrangère qui travaillent au sein de l'organisation;

- des sessions de sensibilisation au multiculturalisme en général et à la culture de certaines ethnies en particulier, dans le but d'améliorer la qualité des services offerts à la clientèle.

Sensibilisation auprès des associations ethniques

Durant ces deux années, quelques ministères et organismes ont cherché à rejoindre les personnes appartenant à divers groupes ethniques dans leur propre milieu afin de les informer des services qui leur sont offerts ou pour attirer des candidatures au sein de leur organisation.

Les uns ont fait parvenir aux associations de communautés culturelles de la documentation sur les mandats de leur organisation.

Les autres ont organisé des sessions d'information sur les caractéristiques et sur la mission de leur organisation, à l'intention des associations et des groupes populaires des communautés culturelles.

Un ministère a aussi accordé des subventions aux groupes populaires qui réalisent des activités d'information et d'éducation en consommation à l'intention des membres de communautés culturelles. Les activités de ces groupes consistent, entre autres, à effectuer des contacts auprès des communautés ethniques et culturelles, à leur offrir un service de consultation budgétaire adapté à leur spécificité culturelle et à participer à un programme de développement de l'emploi impliquant des membres d'une communauté culturelle.

D'autres enfin ont voulu permettre aux membres de communautés culturelles de recevoir des services dans leur langue d'origine:

- en privilégiant, lors de l'embauchage, la candidature des personnes possédant la connaissance de plusieurs langues;

- par le lancement d'un concours de recrutement exigeant la connaissance de l'anglais, grâce auquel on s'attendait à recevoir des candidatures de membres de communautés culturelles;

- au moyen de sessions de perfectionnement en anglais pour quelques membres du personnel ayant à communiquer avec la clientèle anglophone.

Activités reliées à la dotation et visant l'augmentation du taux de présence des membres de communautés culturelles

Dans le but d'augmenter le nombre de personnes appartenant à des groupes ethniques, les ministères et les organismes ont mené diverses activités comme la sensibilisation des membres de comités d'évaluation, l'attraction des candidats des groupes ethniques et l'utilisation des différentes possibilités d'embauchage de cette clientèle.

Sensibilisation des membres de comités d'évaluation

Avant d'entreprendre le processus de dotation, 27 ministères ou organismes en 1985-1986 et 12 en 1986-1987 ont entrepris des activités de sensibilisation pour les membres des comités d'évaluation, afin d'éliminer les éléments potentiellement discriminatoires envers les membres de communautés culturelles lors de la sélection des candidats. Cette sensibilisation a été réalisée:

- en requérant la participation de membres de communautés culturelles dans la composition du comité d'évaluation, dans les cas où une personne se présentant à un concours appartient à ce groupe-cible. Cependant, cette mesure est difficile à appliquer compte tenu du nombre restreint de membres de communautés culturelles dans la fonction publique;

- en faisant suivre le programme "Sélection Plus" aux personnes ayant à siéger au sein de comités d'évaluation ou en privilégiant la participation de gens déjà formés;

- en confectionnant leur propre document intitulé "Guide de préparation à la sélection des candidats et des candidates" que chaque membre de comité d'évaluation doit lire avant d'entamer le processus de sélection;

- en sensibilisant les membres de comités d'évaluation à la politique d'accès à l'égalité et au fonctionnement du regroupement par niveau.

Attraction de candidatures des membres de communautés culturelles

Des mesures ont été prises par quelques ministères et organismes afin de susciter l'intérêt des membres des communautés culturelles à occuper un emploi dans la fonction publique québécoise.

Lors de la tenue d'un concours, l'un des ministères a utilisé la procédure donnant au candidat qui est plus familier avec la langue anglaise l'opportunité de répondre en anglais aux questions posées en français à l'examen écrit: un candidat s'en est prévalu.

À chacune des années, 4 ministères ou organismes ont indiqué avoir fait publier les avis de concours dans les journaux anglophones.

Utilisation des possibilités d'embauchage

Au cours de ces années, afin d'augmenter le taux de présence des communautés culturelles dans leur organisation, les ministères et les organismes ont utilisé les possibilités d'embauchage les plus appropriées à la situation.

À cet effet, 47 ministères ou organismes en 1985-1986 et 43 ministères ou organismes en 1986-1987 ont privilégié des mesures favorisant l'embauchage de membres de communautés culturelles pour des emplois de type régulier, occasionnel, étudiant et stagiaire.

Personnel régulier

Durant ces deux années, plusieurs organisations ont accordé une priorité aux personnes membres de communautés culturelles lors du processus de dotation, que ce soit par recrutement, mutation ou promotion.

Lors du recrutement et de la promotion, ces ministères ou organismes ont utilisé la possibilité de choix permise par le regroupement par niveau pour sélectionner les membres de communautés culturelles inscrits sur les listes de déclaration d'aptitudes.

Quelques-uns ont cependant mentionné que malgré leurs efforts pour embaucher des personnes appartenant à un groupe ethnique, aucune candidature de ce groupe-cible n'était disponible sur les listes utilisées.

Un ministère a embauché du personnel anglophone dans les régions à la suite de la tenue de concours réservés au personnel d'un réseau.

En 1986-1987, 76 personnes membres de communautés culturelles et un autochtone ont été embauchés par recrutement.

Parmi cette clientèle, 45 personnes ont été promues au cours de cette même année[4].

Personnel occasionnel

Compte tenu du nombre limité de nouveaux postes réguliers disponibles dans la fonction publique durant ces deux années, les ministères et les orga-

---

[4] Données non disponibles pour 1985-1986.

nismes ont orienté davantage leurs efforts vers l'embauchage des membres de communautés culturelles à titre occasionnel ou occasionnel contractuel.

L'embauchage de membres de communautés culturelles pour occuper des emplois à titre occasionnel se chiffre à 667 pour l'année 1986-1987[5]. Les autochtones ont occupé 110 postes occasionnels au cours de cette même année.

Étudiants

Durant la période estivale, quelques ministères ont engagé des étudiantes et des étudiants membres de communautés culturelles.

Stagiaires

Des ministères et des organismes ont aussi accueilli dans leur organisation respective, pour une période variant de 2 à 6 mois, des stagiaires dont la plupart provenaient d'universités non francophones.

Activités reliées à l'accueil et à l'intégration en emploi

Diverses mesures ont été mises en place par 16 ministères ou organismes en 1985-1986 et par 13 ministères ou organismes en 1986-1987, afin de permettre aux personnes nouvellement embauchées, faisant partie de ce groupe-cible, d'exercer adéquatement les attributions de leur emploi et de faciliter leur intégration dans leur nouveau milieu de travail.

Sessions d'accueil

Des sessions d'accueil personnalisées ont été organisées lors de l'entrée en fonction d'une nouvelle employée ou d'un nouvel employé membre de communautés culturelles. Ces sessions sont élaborées en fonction des besoins et des caractéristiques propres à chacun.

Les sujets suivants y sont habituellement traités:

- la politique d'égalité en emploi pour ce groupe-cible;

- le plan d'action de l'organisme pour les clientèles cibles;

---

[5] Données non disponibles pour 1985-1986.

- les données sur des personnes-ressources à contacter en cas de besoin;

- les conditions de travail;

- les possibilités de progression de carrière.

Intégration en emploi

Afin de faciliter l'intégration des membres de communautés culturelles au sein de leur organisation, quelques ministères et organismes ont réalisé les activités suivantes:

- inscription à des cours de français et libération pour suivre ces cours afin de permettre aux membres de communautés culturelles non francophones de perfectionner leurs connaissances de la langue française orale et/ou écrite;

- introduction d'un mécanisme de consultation auprès des organismes spécialisés pour tout problème pouvant avoir un impact sur la qualité de vie au travail de ce groupe-cible;

- attention particulière accordée à toute demande d'information provenant de ce groupe-cible, que ce soit en matière de conditions de travail, de carrière, de qualité de vie ou autre.

Activités reliées à la formation et au développement

À chaque année, 13 ministères ou organismes ont réalisé des activités visant la formation et le développement du personnel issu des communautés culturelles.

Certains leur ont réservé une enveloppe de jours/personnes et un budget au plan annuel de développement. Parmi ceux-ci, quelques-uns ont mentionné que personne ne s'était prévalu de cette mesure.

D'autres ont plutôt offert des sessions de perfectionnement qui répondent aux besoins de formation plus particuliers à chacune et chacun des employés de ce groupe-cible.

D'autres enfin ont accordé une attention particulière à la progression de carrière de leur personnel membre de communautés culturelles:

- par des services-conseil sur la carrière;

- par le biais de la politique des petites bourses;

- par des stages ou des apprentissages à la gestion;

- en aidant les personnes occasionnelles admissibles aux concours de recrutement et appartenant à ce groupe-cible, à constituer leur dossier et à se préparer adéquatement aux concours.

Enfin, quelques ministères ou organismes ont préféré effectuer, en premier lieu, un sondage auprès de leur personnel appartenant aux communautés culturelles afin de connaître leurs besoins de formation, pour être en mesure de leur offrir des activités conformes à leurs attentes.

Conclusion

En ce qui concerne la clientèle des communautés culturelles, plusieurs des activités réalisées concernent l'aspect sensibilisation à la problématique spécifique des communautés culturelles. Des interventions de sensibilisation ont été effectuées auprès du personnel cadre, professionnel et fonctionnaire ainsi qu'auprès des agentes et agents de gestion du personnel et des personnes appelées à siéger sur des comités d'évaluation.

Les ministères et les organismes ont aussi déployé des efforts afin d'inciter les membres des divers groupes ethniques à soumettre leur candidature à la fonction publique et de leur accorder une priorité lors de l'embauchage en utilisant les possibilités du rangement par niveau.

La qualité des services offerts à la population les a aussi préoccupés. Afin de faciliter la communication avec différentes communautés ethniques, de plus en plus d'organisations ont mis en place des mécanismes pour répondre aux demandes d'information, autant que possible, dans la langue d'origine de la clientèle.

Les ministères et les organismes ont aussi réalisé des activités s'adressant aux personnes membres de communautés culturelles, nouvellement embauchées ou déjà en poste dans la fonction publique.

Ainsi, pour les personnes membres de communautés culturelles nouvellement embauchées, les ministères et les organismes ont mis en place des mesures d'accueil et d'intégration dans le but de faciliter l'adaptation à leur nouveau milieu de travail et à leurs nouvelles tâches. Les personnes membres de communautés culturelles déjà en poste ont pu bénéficier d'activités de formation et de perfectionnement.

CHAPITRE IV

RÉALISATIONS À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, le gouvernement employeur devait, comme tout employeur de plus de 50 salariés, se doter d'un plan d'embauche. Le Plan d'embauche du gouvernement est entré en vigueur le 1er avril 1985.

En octobre 1985, tous les ministères et organismes ont été conviés à une session d'information. Ces rencontres permirent de présenter les objectifs et les mesures du Plan d'embauche et de préciser le rôle des organismes centraux et celui de chacun des ministères et des organismes. Les organisations qui n'avaient pas de personnes chargées de ce dossier furent invitées, à cette occasion, à désigner chez elles une personne responsable de cette question.

Le 6 mai 1986, le Plan d'embauche gouvernemental a été modifié par le CT 160915 afin de permettre la tenue de concours réservés aux personnes handicapées.

Les activités que les ministères et les organismes ont communiquées seront groupées selon les six thèmes contenus dans le Plan d'embauche: recrutement, sélection, intégration en emploi, réintégration en emploi, développement de l'emploi, développement des capacités à exercer un emploi.

Thème 1: le recrutement

Des mesures favorisant l'embauchage de personnes handicapées à des emplois réguliers ou occasionnels ont été appliquées par 45 ministères ou organismes en 1985-1986 et par 40 en 1986-1987.

À titre régulier

Lors des activités de dotation, 15 ministères ou organismes en 1985-1986 et 21 ministères ou organismes en 1986-1987 ont déclaré accorder une priorité d'embauchage aux personnes handicapées. Ils ont eu recours aux listes de déclaration d'aptitudes en utilisant les possibilités de choix permises par le regroupement par niveau.

Cependant, parmi ceux qui ont privilégié l'embauchage des personnes handicapées, certains n'ont pas obtenu les résultats escomptés par cette

mesure puisqu'aucune personne handicapée n'était inscrite sur les listes de déclarations d'aptitudes utilisées pour pourvoir aux emplois disponibles.

Pour l'année 1985-1986, 9 personnes handicapées ont été recrutées au sein de la fonction publique et 14 l'ont été en 1986-1987.

Afin de pallier le manque de candidatures de personnes handicapées sur les listes de déclarations d'aptitudes, une modification a été apportée au Plan d'embauche (CT 160915) en mai 1986, autorisant la tenue de concours réservés aux personnes handicapées.

Ainsi, 20 concours réservés ont été lancés, dont 9 concours d'agents et agentes de bureau tenus par l'Office des ressources humaines. À l'un ou l'autre de ces concours tenus dans les diverses régions du Québec, 968 personnes ont présenté leur candidature. De ce nombre, 329 personnes handicapées ont été déclarées aptes et leur nom figure maintenant sur une liste de déclaration d'aptitudes.

Un ministère a aussi lancé 11 concours réservés aux personnes handicapées pour des postes d'agentes et d'agents d'aide socio-économique. Lors de ces concours, 44 personnes ont été déclarées aptes à occuper ces fonctions parmi les 447 candidatures reçues.

Les résultats obtenus en terme de placement des personnes handicapées déclarées aptes à la suite de ces concours, ne seront disponibles que l'an prochain.

Un concours réservé aux personnes handicapées a dû être annulé par les autorités, par suite de la modification d'une loi qui a entraîné la transformation du poste.

<u>À titre occasionnel</u>

Compte tenu du nombre restreint de postes réguliers disponibles dans les ministères et les organismes durant ces deux années, 9 ministères ou organismes en 1985-1986 et 13 ministères ou organismes en 1986-1987 ont concentré davantage leurs efforts à l'embauchage de personnes handicapées à titre occasionnel, permettant ainsi d'assurer leur présence au sein de l'organisation.

D'ailleurs, en mai 1986, une nouvelle directive (CT 161000 - 13 mai 1986) a été émise visant à transférer dans chacun des ministères et des organismes la responsabilité du recrutement et de la sélection du personnel occasionnel. Pour l'embauchage de personnes handicapées à titre occasionnel, il leur est ainsi possible de recourir à leur propre banque de

candidatures ou de traiter directement avec les services externes de main-d'oeuvre (SEMO).

Au cours de l'années 1986-1987, 339[6] personnes handicapées ont été engagées à titre occasionnel.

Sensibilisation des gestionnaires et des comités d'évaluation

Afin d'atteindre l'objectif visant à augmenter le taux de présence des personnes handicapées, 9 ministères ou organismes en 1985-1986 et 22 ministères ou organismes en 1986-1987 sont intervenus auprès de leurs gestionnaires et des membres de comité d'évaluation afin de leur faire connaître les possibilités qui sont à leur disposition pour favoriser l'embauche des personnes handicapées.

Un ministère a rédigé un dépliant publicitaire pour sensibiliser les gestionnaires à l'embauchage des personnes handicapées.

Autres mesures

Les activités suivantes ont été mentionnées par quelques ministères ou organismes:

- porter une attention particulière aux demandes de mutation venant des personnes handicapées;

- élaborer et diffuser un plan d'action pour cette clientèle;

- diffuser les avis de concours aux associations de personnes handicapées ou auprès des organismes spécialisés dans le placement des personnes handicapées;

- aider les personnes handicapées, qui désirent s'inscrire à des concours de recrutement, à constituer leur dossier;

- mettre en place un système permettant de repérer les personnes handicapées dans le fichier des occasionnels;

- modifier certains formulaires utilisés en dotation afin de rappeler la priorité d'embauchage des personnes handicapées;

---

[6] Données non disponibles pour 1985-1986.

- élaborer et diffuser un recueil des documents de support les plus pertinents pour assister les divers intervenants dans leur démarche auprès des personnes handicapées.

Thème 2: la sélection

En 1985-1986, 26 ministères ou organismes et 18 ministères ou organismes en 1986-1987 ont participé à l'atteinte des objectifs reliés à ce thème, en privilégiant diverses mesures visant à effectuer une sélection non discriminatoire.

Activités de sensibilisation pour les membres de comités d'évaluation

- Le programme "Sélection Plus" a été l'outil le plus utilisé par les ministères et les organismes pour amener les futurs membres de comités d'évaluation à adopter des attitudes positives et des comportements adéquats dans leur communication avec les personnes handicapées;

- le document "L'entrevue des personnes handicapées", préparé par l'Office des ressources humaines, a été diffusé auprès des gestionnaires, des responsables de concours et des agentes et agents de gestion du personnel.

Accessibilité des lieux où sont tenus les examens et adaptation des instruments de sélection

Dans le processus de sélection pour combler des emplois réguliers ou occasionnels, quelques ministères et organismes ont d'abord vérifié l'accessibilité des lieux où se sont tenus les examens. Ils ont aussi procédé à l'adaptation des instruments de sélection, lors des examens écrits et des entrevues (utilisation d'interprètes en langage gestuel, prolongation du temps accordé, etc.), en ayant recours à l'expertise des organismes spécialisés ainsi qu'à l'Office des ressources humaines.

Des psychotechniciennes et psychotechniciens ont eu la possibilité de suivre le cours offert par l'Office des ressources humaines, sur l'administration des examens aux personnes handicapées.

Thème 3: l'intégration en emploi

Afin de faciliter l'intégration en emploi des personnes handicapées nouvellement embauchées, 44 ministères ou organismes en 1985-1986 et 26 ministères ou organismes en 1986-1987 ont élaboré les mesures suivantes:

Activités de sensibilisation

Plusieurs ministères et organismes ont effectué des activités de sensibilisation concernant la clientèle des personnes handicapées, en vue de maintenir un climat favorable à l'embauchage des personnes handicapées et d'inciter les gestionnaires à contribuer aux objectifs poursuivis par le Plan d'embauche.

Les gestionnaires, la direction des ressources humaines et le personnel ont été sensibilisés à l'intégration en emploi des personnes handicapées à l'aide d'un ou plusieurs des moyens suivants:

- communiqués internes;
- activités publiées dans le journal interne;
- présentation et diffusion du plan d'action et des objectifs à atteindre;
- rencontres d'information;
- sessions d'accueil;
- session de sensibilisation de tout le personnel à la problématique des personnes handicapées.

Quelques-uns ont aussi organisé des sessions d'information destinées aux personnes handicapées de leur organisation. Les sessions ont pour but d'informer les personnes handicapées et de les inciter à se prévaloir des politiques et programmes qui sont disponibles dans leur organisation comme: la politique des libérations pour études, la politique des petites bourses, etc.

Plan d'intégration

Certains ministères et organismes ont élaboré un plan d'intégration pour la personne handicapée afin de lui fournir soutien et conseil en vue de faciliter son intégration à un nouveau milieu de travail.

Élimination des obstacles physiques

Des démarches ont été entreprises pour identifier et éliminer les obstacles physiques pouvant nuire à l'intégration des personnes handicapées. Dans quelques organisations, certains travaux ont été entrepris en vue de rendre les édifices gouvernementaux accessibles aux personnes à mobilité réduite:

- rampes d'accès et installation de portes électroniques;

- aménagement des salles de toilettes;

- lors de la location des édifices gouvernementaux, choix prioritaire de ceux qui possèdent l'équipement requis pour accueillir les personnes handicapées.

Consultation des ressources institutionnelles spécialisées

Chaque année, une dizaine de ministères ou d'organismes ont consulté les responsables des institutions spécialisées afin d'assurer une intégration appropriée de la personne handicapée à son milieu de travail.

Une organisation a aussi mis sur pied une banque de ressources spécialisées internes et externes pour faciliter le repérage des personnes-ressources lorsque le besoin se manifeste.

Accueil

Une autre mesure mentionnée a consisté à offrir à la personne handicapée, lors de son entrée en fonction, un programme d'accueil personnalisé qui tienne compte de ses besoins et de ses caractéristiques propres.

Certains ont aussi profité des sessions d'accueil pour informer la personne handicapée nouvellement embauchée de ses droits, de même que des ressources et des mesures mises à sa disposition.

Adaptation du poste de travail, de la tâche ou des conditions de travail

Une mesure qui a été utilisée par un grand nombre de ministères et d'organismes, durant ces deux années, a consisté à identifier et à évaluer les besoins d'adaptation du poste de travail de la personne handicapée. Le but était de lui fournir les conditions propices à l'exercice de ses tâches et de s'assurer qu'aucun obstacle ne nuise à son intégration. Ces ministères et organismes ont favorisé l'un ou plusieurs de ces volets:

- adaptation du poste et des outils de travail;

- adaptation des conditions de travail ou de la tâche;

- adaptation des horaires de travail pour les rendre conformes aux horaires de transport adapté pour personnes handicapées;

- affectation à un travail à temps partiel;

- utilisation de l'assistance d'un interprète en langage gestuel pour communiquer avec les personnes handicapées auditives, lors des sessions d'information, des sessions de formation, des réunions de service ou encore lors de l'évaluation du rendement.

Conseil et soutien

Une autre mesure a consisté à fournir aux personnes handicapées le conseil et le soutien nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions:

- lors de la relocalisation des effectifs dans un autre édifice;

- lorsque certains problèmes se présentent dans le milieu de travail;

- lorsque des besoins d'information ou d'orientation professionnelle se font sentir.

Autres

Diverses autres activités ont été réalisées et visaient à faciliter l'intégration de la personne handicapée au sein de l'organisation par:

- l'attribution d'une place de stationnement à la personne handicapée qui en fait la demande;

- l'établissement d'une procédure d'évacuation qui tienne compte de la localisation des personnes handicapées;

- la formation au langage gestuel, à l'intention des personnes de l'organisation qui ont à communiquer régulièrement avec les personnes atteintes de surdité.

Thème 4: la réintégration en emploi du salarié devenu handicapé sans égard à la cause du handicap

Lorsqu'une personne est devenue handicapée alors qu'elle occupait déjà un emploi dans la fonction publique, 20 ministères ou organismes en 1985-1986 et 6 en 1986-1987 ont réalisé des activités en vue de maintenir et de réintégrer cette personne au sein de l'organisation.

Avec la participation de la direction des ressources humaines, du gestionnaire visé et de la personne devenue handicapée, ils ont élaboré diverses mesures de réintégration adaptées à chacun des cas. Ces mesures sont les suivantes:

- effectuer des examens médicaux ou consulter des spécialistes pour mesurer la capacité résiduelle de la personne devenue handicapée;

- consulter les ressources institutionnelles et travailler en collaboration étroite avec elles;

- informer la personne handicapée de ses droits;

- réintégrer, autant que possible, la personne devenue handicapée dans les mêmes fonctions;

- réorienter ou reclasser, si nécessaire, la personne handicapée dans des fonctions qu'elle peut maintenant accomplir;

- si nécessaire, adapter la tâche, le poste ou les conditions de travail en tenant compte des limites de la personne.

Thème 5: le développement de l'emploi

Durant l'année 1985-1986, 10 ministères ou organismes et 8 ministères ou organismes en 1986-1987 ont diffusé de l'information et/ou ont contribué au développement de l'emploi à l'intention des personnes handicapées via:

- la diffusion d'information sur les biens et services offerts par les centres de travail adapté;

- l'octroi de contrats de service et l'approvisionnement aux entreprises dont le personnel se compose majoritairement de personnes handicapées;

- l'octroi de subventions aux groupes populaires qui réalisent des activités d'information et d'éducation auprès des personnes handicapées.

Thème 6: le développement des capacités à exercer un emploi

Durant ces deux années, prenant en considération l'importance de développer les capacités professionnelles des personnes handicapées pour favoriser leur intégration en emploi, 33 ministères ou organismes ont introduit des mesures en ce sens.

Programme de stages de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées

À la suite d'une demande faite par le Conseil du trésor, une modification a été apportée au Plan d'embauche gouvernemental; le "Programme d'embauche et d'intégration des personnes handicapées" est alors devenu le "Programme de stages de développement de l'employabilité", à partir du mois de novembre 1985. Sous la responsabilité du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, ce programme possède une enveloppe de cinquante personnes/année occasionnelles servant à couvrir les salaires des stagiaires. Il permet à plusieurs personnes handicapées d'acquérir une expérience de travail et d'augmenter ainsi leurs chances de trouver un emploi dans le secteur public ou dans le secteur privé. La durée de stage ne doit pas excéder 18 mois.

Parmi les 115 projets de stage présentés, 27 ministères ou organismes répartis à travers le Québec ont été sélectionnés pour accueillir les stagiaires. Ainsi, 53 personnes handicapées ont pu acquérir des expériences de travail dans des emplois de catégorie soutien administratif, technique et professionnel.

À la suite du stage, quelques organisations ont prolongé à leurs frais le contrat d'occasionnel de la personne handicapée, d'abord embauchée dans le cadre du programme de stage.

Un an après la fin de leur stage, 36 ex-stagiaires[7] ont occupé au moins un emploi, soit 31 dans le secteur public et 5 dans le secteur privé.

---

[7] Seulement 47 personnes sur les 53 stagiaires ont pu être rejointes.

Développement sur le plan professionnel

Une vingtaine de ministères et d'organismes, pour chacune de ces années, ont facilité le développement professionnel de leur personnel handicapé,

- par la tenue de diverses sessions de formation répondant aux besoins de la personne handicapée ainsi qu'aux exigences du poste;

- par l'octroi de bourses d'études;

- par un projet-pilote de scolarisation, avec le Centre Champagnat pour personnes handicapées de l'ouïe, en vue de l'obtention du diplôme de 5e secondaire;

- par des libérations pour études;

- par des sessions sur la progression de carrière;

- par l'enrichissement des tâches;

- en favorisant la candidature d'une personne handicapée au programme Formacadres.

Embauchage d'étudiants

Un autre moyen utilisé par les ministères et les organismes pour permettre aux personnes handicapées de développer des capacités à exercer un emploi est de les embaucher durant la période estivale.

D'autres ont opté pour accueillir dans leur équipe des élèves handicapés étudiant au secteur "professionnel" du secondaire ou du collégial. Ces stages de courte durée visent surtout à familiariser l'élève au marché du travail et à l'initier à l'exercice de son futur métier.

Services d'orientation, d'évaluation ou de relation d'aide

Ces services, s'adressant aussi à tout le personnel, ont incité et aidé les personnes handicapées à développer leur potentiel et à progresser dans leur carrière. À cette fin, les moyens les plus fréquemment utilisés ont été:

- l'entrevue individuelle de planification de carrière;

- les rencontres avec chaque personne handicapée pour faire le point sur sa carrière et évaluer ses besoins;

- la référence aux services conseil plus spécialisés de l'Office des ressources humaines.

Conclusion

Au cours des deux dernières années, plusieurs mesures ont été mises en place afin d'assurer l'égalité en emploi des personnes handicapées au sein de la fonction publique.

L'entrée en vigueur, en avril 1985, du Plan d'embauche gouvernemental à l'intention des personnes handicapées énonce l'ensemble des actions que les ministères et les organismes doivent entreprendre pour augmenter le taux de présence des personnes handicapées dans la fonction publique et pour faciliter leur intégration.

Plusieurs activités d'information et de sensibilisation ont dû être tenues afin de faire connaître le Plan d'embauche et d'engager chaque ministère et chaque organisme dans sa réalisation.

C'est au cours de ces années qu'ont été lancés les premiers concours de recrutement réservés aux personnes handicapées. Deux corps d'emploi ont été visés, soit agente et agent de bureau (concours interministériel) et agente et agent d'aide socio-économique (concours tenu par un seul ministère). Des listes de déclaration d'aptitudes, émises pour chacune des régions du Québec, seront disponibles au cours de l'année financière 1987-1988.

Le programme de stage de développement de l'employabilité a suscité beaucoup de participation de la part des ministères et des organismes. Plusieurs projets de stages ont été présentés, dont une cinquantaine ont pu être réalisés. Les stagiaires du premier groupe ont terminé leur 18 mois de stage au cours de l'année 1987 et les résultats, en terme de placement, sont encourageants.

Les mesures élaborées par les ministères et les organismes, durant ces deux années, ont permis d'augmenter le nombre de personnes handicapées embauchées sur des postes réguliers et occasionnels et de progresser vers l'atteinte de l'objectif gouvernemental.

Gouvernement du Québec
Conseil
du trésor

Volume

2

DOSSIER

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Activités des ministères et des organismes en matière d'accès à l'égalité 1985-1987

2. Données statistiques

Québec

ACTIVITÉS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES EN MATIÈRE D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ 1985-1987

2. Données statistiques

Secrétariat du Conseil du trésor
Direction des conditions de travail et
des politiques de personnel
Décembre 1988

Dossier préparé par le Service de
l'accès à l'égalité, de la
Direction des conditions de travail
et des politiques de personnel
du Conseil du trésor
Décembre 1988

Dépôt légal: 4e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-19315-6 (édition complète)
2-550-19317-2

(c) Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIERES

	85-86	86-87
INTRODUCTION		
TABLEAUX PAR MINISTERES ET ORGANISMES		
Affaires culturelles	9	91
Affaires municipales	10	92
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	11	93
Approvisionnements et Services	--	94
Assemblée nationale	12	95
Bureau de la protection civile	--	96
Bureau du Vérificateur général	13	97
Commerce extérieur	14	98
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	15	99
Commission d'accès à l'information	16	100
Commission d'appel en matières de lésion professionnelle	17	101
Commission de la fonction publique	18	102
Commission de la protection de la langue francaise	19	103
Commission de la protection du territoire agricole	20	104
Commission de la santé et de la sécurité du travail	21	105
Commission des affaires sociales	22	106
Commission des normes du travail	23	107
Commission des transports	24	108
Commission des valeurs mobilières	25	109
Communautés culturelles et immigration	26	110
Communications	27	111
Conseil de la langue francaise	28	112
Conseil du statut de la femme	29	113
Conseil du trésor	30	114
Conseil exécutif	31	115
Curateur public	32	116
Directeur général des élections	33	117
Education	34	118
Energie et Ressources	35	119
Enseignement supérieur et Science	36	120
Environnement	37	121
Financement forestier	38	122
Finances	39	123
Fonds de réforme du cadastre du Québec	--	124
Habitation et Protection du consommateur	40	---
Industrie et Commerce	41	125
Inspecteur général des institutions financières	42	126
Justice	43	127
Loisir, Chasse et Pêche	44	128
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	45	129

	85-86	86-87
Office de la langue francaise	46	130
Office de planification et de développement du Québec	47	131
Office de la protection du consommateur	48	132
Office des personnes handicapées du Québec	49	133
Office des professions du Québec	50	134
Office des ressources humaines	51	135
Office des services de garde à l'enfance	52	136
Office du crédit agricole	53	137
Régie de l'assurance automobile du Québec	54	138
Régie de l'assurance-maladie du Québec	55	139
Régie des assurances agricoles	56	140
Régie des entreprises de construction	57	141
Régie des grains	58	142
Régie des rentes du Québec	59	143
Régie des services publics	60	144
Régie du logement	61	145
Relations internationales	62	146
Revenu	63	147
Santé et Services sociaux	64	148
Service des achats du gouvernement	65	149
Société d'habitation du Québec	66	150
Solliciteur général	--	151
Sûreté du Québec	67	152
Tourisme	68	153
Transports	69	154
Travail	70	155

TABLEAUX SYNTHESES

Répartition de l'effectif régulier par catégorie d'emploi... le 31 mars 1986	73	
... le 31 mars 1987		159
Recrutement du personnel régulier de la fonction publique... du 1er avril 1985 au 31 mars 1987	75	
... du 1er avril 1986 au 31 mars 1987		161
Promotions (avec et sans concours) du personnel régulier de la fonction publique		
...du 1er avril 1985 au 31 mars 1986	77	
...du 1er avril 1986 au 31 mars 1987		163

ANNEXES	85-86	86-87
1. Pourcentage de l'effectif régulier des femmes par catégorie d'emploi, le 31 mars 1986	81	
2. Pourcentage du recrutement des femmes par catégorie d'emploi, du 1er avril 1985 au 31 mars 1986	83	
3. Pourcentage des promotions (avec et sans concours) des femmes par catégorie d'emploi, du 1er avril 1985 au au 31 mars 1986	85	
4. Pourcentage de l'effectif régulier des femmes par catégorie d'emploi, le 31 mars 1987		167
5. Pourcentage de l'effectif régulier des personnes handicapées par catégorie d'emploi, le 31 mars 1987		169
6. Pourcentage de l'effectif régulier des communautés culturelles par catégorie d'emploi, le 31 mars 1987		171
7. Pourcentage de l'effectif régulier de la fonction publique par groupe cible, le 31 mars 1987		173
8. Pourcentage du recrutement du personnel régulier de la fonction publique par groupe cible, du 1er avril 1986 au 31 mars 1987		175
9. Pourcentage des promotions (avec et sans concours) du personnel régulier de la fonction publique par groupe cible, du 1er avril 1986 au 31 mars 1987		177
10. Effectif régulier des femmes par catégorie d'emploi, pour les années 1985-86 et 1986-87		179
11. Recrutement des femmes par catégorie d'emploi, pour les années 1985-86 et 1986-87		181
12. Promotions (avec et sans concours) des femmes par catégorie d'emploi,pour les années 1985-86 et 1986-87		183

INTRODUCTION

Le présent document trace un portrait de l'effectif régulier rémunéré et nommé selon la Loi sur la fonction publique pour la période du 1er avril 1985 au 31 mars 1987. Il se divise en deux chapitres. Le premier présente les données statistiques de l'année 1985-1986, alors que le second groupe les données de l'année suivante. Dans chacun des chapitres, deux tableaux différents illustrent la situation de chacun des ministères et organismes, incluant les trois organismes dont le système de paie est décentralisé, soit la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Commission des normes du travail et la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Le premier tableau présente la répartition des employés réguliers, ventilée selon la catégorie d'emploi. On y retrouve pour chaque catégorie, le nombre de femmes, le nombre d'hommes, le nombre total de l'effectif et le taux de représentation des femmes. Les deux dernières colonnes précisent le nombre de personnes handicapées et le nombre de membres des communautés culturelles inclus dans l'effectif total. Pour l'année 1985-1986, le recensement n'ayant pas encore été tenu, seules les données du taux de présence des femmes et des hommes sont disponibles.

Le deuxième tableau renferme les données relatives au nombre de postes remplis durant l'année de référence. Cette information est un indice du nombre d'occasions où une organisation, à la suite d'un concours de recrutement ou de promotion, a eu la possibilité de nommer une personne membre d'un des groupes-cibles.

Pour conclure, le présent document fournit des tableaux-synthèses ainsi que des graphiques illustrant toute l'information présentée précédemment.

Concernant la répartition de l'effectif régulier, les données présentées sont extraites du cahier de l'Office des ressources humaines, Direction générale de la recherche et de la planification (DGRP). En ce qui a trait au recrutement et à la promotion, les données ont été produites par le Centre d'information de la Direction générale de la gestion informatique (DGGI) de l'Office des ressources humaines.

CHAPITRE 1

1985-1986

AFFAIRES CULTURELLES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 846 PERSONNES

FEMMES:	402	47,5%
HOMMES:	444	
TOTAL :	846	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	3	1	4	75,0		
CADRES SUPERIEURS-ES	9	55	64	14,1		
CADRES INTERMEDIAIRES	2	4	6	33,3		
FONCTIONNAIRES	251	83	334	75,1		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	87	184	271	32,1		
ENSEIGNANTS-ES	48	79	127	37,8		
OUVRIERS-ERES	2	38	40	5		
TOTAL	402	444	846	47,5		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1		3	2				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	5	1	6	1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	6	3	2					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES	1							
TOTAL	13	4	11	3				

AFFAIRES MUNICIPALES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 483 PERSONNES

FEMMES:	176	36,4%
HOMMES:	307	
TOTAL :	483	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	11	11	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	4	36	40	10,0		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	4	5	20		
FONCTIONNAIRES	150	78	228	65,8		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	21	175	196	10,7		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	3	3	0		
TOTAL	176	307	483	36,4		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			2					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1		3				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	10		2	1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	10	1	4	4				

AGRICULTURE, PECHERIES ET ALIMENTATION

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 2581 PERSONNES

FEMMES:	709	27,5%
HOMMES:	1872	
TOTAL :	2581	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	8	8	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	2	104	106	1,9		
CADRES INTERMEDIAIRES	3	69	72	4,2		
FONCTIONNAIRES	636	746	1382	46		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	50	50	0		
PROFESSIONNELS-LES	49	622	671	7,3		
ENSEIGNANTS-ES	14	99	113	12,4		
OUVRIERS-ERES	5	174	179	2,8		
TOTAL	709	1872	2581	27,5		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION	2		1					
CADRES SUPERIEURS-ES	1		12					
CADRES INTERMEDIAIRES	1		1					
FONCTIONNAIRES	16	23		5				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	37	7	3	1				
ENSEIGNANTS-ES	5	3						
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	62	33	17	6				

ASSEMBLEE NATIONALE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 486 PERSONNES

FEMMES:	255	52,5%
HOMMES:	231	
TOTAL :	486	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	3	27	30	10,0		
CADRES INTERMEDIAIRES	5	13	18	27,7		
FONCTIONNAIRES	219	104	323	67,8		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	1	1	0		
PROFESSIONNELS-LES	26	72	98	26,5		
ENSEIGNANTS-ES	1	0	1	100		
OUVRIERS-ERES	1	13	14	7,1		
TOTAL	255	231	486	52,5		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1		1	9				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES		2						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES			1					
TOTAL	1	2	2	9				

BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 195 PERSONNES

FEMMES:	50	25,6%
HOMMES:	145	
TOTAL :	195	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	1	22	23	4,3		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	0	1	100		
FONCTIONNAIRES	19	13	32	59,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	29	109	138	21		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	50	145	195	25,6		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES		1	7					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	25	9		1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	25	10	7	1				

COMMERCE EXTERIEUR

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 226 PERSONNES

FEMMES:	89	39,4%
HOMMES:	137	
TOTAL :	226	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	2	2	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	2	21	23	8,7		
CADRES INTERMEDIAIRES	2	1	3	66,7		
FONCTIONNAIRES	64	8	72	88,9		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	21	98	119	17,6		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	7	7	0		
TOTAL	89	137	226	39,4		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1			1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		2						
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	3			1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	4	2		2				

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES REGIMES
DE RETRAITES ET D'ASSURANCES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 373 PERSONNES

FEMMES:	217	58,2%
HOMMES:	156	
TOTAL :	373	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	27	27	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	4	7	11	36,3		
FONCTIONNAIRES	200	63	263	76		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	13	57	70	18,6		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	1	1	0		
TOTAL	217	156	373	58,2		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			3					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES			1	1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1							
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1		4	1				

COMMISSION D'ACCES A L'INFORMATION

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 25 PERSONNES

FEMMES:	15	60,0%
HOMMES:	10	
TOTAL :	25	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	0	1	100		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	2	2	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	10	2	12	83,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	4	6	10	66,7		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	15	10	25	60		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL								

COMMISSION D'APPEL EN MATIERES DE LESION PROFESSIONNELLE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 30 PERSONNES

FEMMES:	21	70,0%
HOMMES:	9	
TOTAL :	30	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	1	1	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	17	2	19	89,4		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	4	5	9	44,4		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	1	1	0		
TOTAL	21	9	30	70		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL								

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 37 PERSONNES

FEMMES:	15	40,5%
HOMMES:	22	
TOTAL :	37	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	6	6	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	11	2	13	84,6		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	4	13	17	23,5		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	15	22	37	40,5		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES			1					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL			1					

COMMISSION DE PROTECTION DE LA
LANGUE FRANCAISE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 32 PERSONNES

FEMMES:	12	37,5%
HOMMES:	20	
TOTAL :	32	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	2	2	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	1	1	0		
FONCTIONNAIRES	10	6	16	62,5		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	2	10	12	16,7		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	12	20	32	37,5		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			1					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL			1					

COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 88 PERSONNES

FEMMES:	44	50,0%
HOMMES:	44	
TOTAL :	88	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	5	5	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	0	1	100		
FONCTIONNAIRES	35	7	42	83,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	8	32	40	25		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	44	44	88	50		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIÉR, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			1					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		2		1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1							
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1	2	1	1				

COMMISSION DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 2547 PERSONNES

FEMMES:	1037	40,7%
HOMMES:	1510	
TOTAL :	2547	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	4	4	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	15	107	122	12,3		
CADRES INTERMEDIAIRES	10	78	88	11,4		
FONCTIONNAIRES	816	677	1493	54,7		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	196	603	799	24,5		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	41	41	0		
TOTAL	1037	1510	2547	40,7		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AÚ 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION							
CADRES SUPERIEURS-ES			27				
CADRES INTERMEDIAIRES							
FONCTIONNAIRES	1	10	74				
AGENTS-ES DE LA PAIX							
PROFESSIONNELS-LES	52	23	30				
ENSEIGNANTS-ES							
OUVRIERS-ERES			1				
TOTAL	53	33	132				

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 53 PERSONNES

FEMMES:	38	71,7%
HOMMES:	15	
TOTAL :	53	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	2	3	33,3		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	2	2	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	36	4	40	90		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	1	7	8	12,5		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	38	15	53	71,7		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL								

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 381 PERSONNES

FEMMES:	145	38,1%
HOMMES:	236	
TOTAL :	381	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	1	14	15	6,7		
CADRES INTERMEDIAIRES	3	23	26	13		
FONCTIONNAIRES	126	152	278	45,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	15	44	59	25,4		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	2	2	0		
TOTAL	145	236	381	38,1		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES				1				
FONCTIONNAIRES		2	3					
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	6	4						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	6	6	3	1				

COMMISSION DES TRANSPORTS

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 227 PERSONNES

FEMMES:	142	62,6%
HOMMES:	85	
TOTAL :	227	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	4	4	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	1	11	12	8,3		
CADRES INTERMEDIAIRES	7	11	18	38,9		
FONCTIONNAIRES	131	34	165	79,4		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	3	22	25	12		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	3	3	0		
TOTAL	142	85	227	62,6		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES			2	3				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1							
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1		2	3				

COMMISSION DES VALEURS MOBILIERES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 90 PERSONNES

FEMMES:	43	47,8%
HOMMES:	47	
TOTAL :	90	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	2	11	13	15,4		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	31	7	38	81,6		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	10	29	39	25,6		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	43	47	90	47,8		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			2	1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1		1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	5	1		1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	5	2	2	3				

COMMUNAUTES CULTURELLES ET IMMIGRATION

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 411 PERSONNES

FEMMES:	224	54,5%
HOMMES:	187	
TOTAL :	411	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	2	3	33,3		
CADRES SUPERIEURS-ES	5	20	25	20,0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	125	28	153	81,7		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	38	88	126	30,1		
ENSEIGNANTS-ES	55	48	103	53,4		
OUVRIERS-ERES	0	1	1	0		
TOTAL	224	187	411	54,5		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			4	1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1						
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1							
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1	1	4	1				

COMMUNICATIONS

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 1288 PERSONNES

FEMMES:	476	37,0%
HOMMES:	812	
TOTAL :	1288	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	6	6	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	6	56	62	9,7		
CADRES INTERMEDIAIRES	6	27	33	18,2		
FONCTIONNAIRES	380	332	712	53,4		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	83	286	369	22,5		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	1	105	106	,9		
TOTAL	476	812	1288	37		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			4	1				
CADRES INTERMEDIAIRES			1					
FONCTIONNAIRES	1	5	4	5				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	16	5	2					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES			8	1				
TOTAL	17	10	19	7				

CONSEIL DE LA LANGUE FRANCAISE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 34 PERSONNES

FEMMES:	17	50,0%
HOMMES:	17	
TOTAL :	34	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	2	2	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	4	4	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	12	0	12	100		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	5	11	16	31,3		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	17	17	34	50		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION			2					
CADRES SUPERIEURS-ES			1					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL			3					

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 65 PERSONNES

FEMMES:	63	96,9%
HOMMES:	2	
TOTAL :	65	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	0	1	100		
CADRES SUPERIEURS-ES	4	0	4	100		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	34	1	35	97,1		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	24	1	25	96		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	63	2	65	96,9		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES		1		1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES				2				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES				1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL		1		4				

CONSEIL DU TRESOR

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 278 PERSONNES

FEMMES:	124	44,6%
HOMMES:	154	
TOTAL :	278	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	4	5	20,0		
CADRES SUPERIEURS-ES	1	41	42	2,4		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	0	1	100		
FONCTIONNAIRES	84	10	94	89,4		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	36	98	134	26,9		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	1	1	2	50		
TOTAL	124	154	278	44,6		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION			1					
CADRES SUPERIEURS-ES			7					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		2		2				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	5	5		2				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	5	7	8	4				

CONSEIL EXECUTIF

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 399 PERSONNES

FEMMES:	199	49,9%
HOMMES:	200	
TOTAL :	399	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	2	14	16	12,5		
CADRES SUPERIEURS-ES	7	57	64	10,9		
CADRES INTERMEDIAIRES	2	2	4	50		
FONCTIONNAIRES	151	32	183	82,5		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	34	87	121	28,1		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	3	8	11	27,3		
TOTAL	199	200	399	49,9		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION	1		2					
CADRES SUPERIEURS-ES			4					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES				2				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES			2					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES			1					
TOTAL	1		9	2				

CURATEUR PUBLIC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 132 PERSONNES

FEMMES:	80	60,6%
HOMMES:	52	
TOTAL :	132	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	6	6	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	5	6	16,7		
FONCTIONNAIRES	73	26	99	73,7		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	6	12	18	33,3		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	2	2	0		
TOTAL	80	52	132	60,6		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1		1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL		1		1				

DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 163 PERSONNES

FEMMES:	78	47,9%
HOMMES:	85	
TOTAL :	163	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	3	12	15	20		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	3	4	25		
FONCTIONNAIRES	61	24	85	71,8		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	13	38	51	25,5		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	8	8	0		
TOTAL	78	85	163	47,9		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			2	1				
CADRES INTERMEDIAIRES			1					
FONCTIONNAIRES				1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES			1					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL			4	2				

EDUCATION

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 1267 PERSONNES

FEMMES:	575	45,4%
HOMMES:	692	
TOTAL :	1267	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	7	7	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	8	105	113	7,1		
CADRES INTERMEDIAIRES	2	8	10	20		
FONCTIONNAIRES	445	141	586	75,9		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	120	417	537	22,3		
ENSEIGNANTS-ES	0	3	3	0		
OUVRIERS-ERES	0	11	11	0		
TOTAL	575	692	1267	45,4		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1	1	22					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	3	11	4	16				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	22	14	9	1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES			1					
TOTAL	26	26	36	17				

ENERGIE ET RESSOURCES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 2331 PERSONNES

FEMMES:	520	22,3%
HOMMES:	1811	
TOTAL :	2331	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	12	12	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	4	115	119	3,4		
CADRES INTERMEDIAIRES	2	85	87	2,3		
FONCTIONNAIRES	465	852	1317	35,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	1	1	0		
PROFESSIONNELS-LES	48	603	651	7,4		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	1	143	144	,7		
TOTAL	520	1811	2331	22,3		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION	1							
CADRES SUPERIEURS-ES	1		9	1				
CADRES INTERMEDIAIRES	1							
FONCTIONNAIRES	20	9	13	3				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	30	10	2	1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	53	19	24	5				

ENSEIGNEMENT SUPERIEURS ET SCIENCE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 581 PERSONNES

FEMMES:	232	39,9%
HOMMES:	349	
TOTAL :	581	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	2	6	8	25,0		
CADRES SUPERIEURS-ES	2	47	49	4,1		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	5	5	0		
FONCTIONNAIRES	195	90	285	68,4		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	33	195	228	14,4		
ENSEIGNANTS-ES	0	1	1	0		
OUVRIERS-ERES	0	5	5	0		
TOTAL	232	349	581	39,9		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION	1							
CADRES SUPERIEURS-ES			5	1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES			3	4				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1	2						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	2	8	5				

ENVIRONNEMENT

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 1063 PERSONNES

FEMMES:	275	25,9%
HOMMES:	788	
TOTAL :	1063	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	9	10	10,0		
CADRES SUPERIEURS-ES	1	53	54	1,9		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	32	32	0		
FONCTIONNAIRES	236	339	575	41		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	37	332	369	10		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	23	23	0		
TOTAL	275	788	1063	25,9		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			8					
CADRES INTERMEDIAIRES			1					
FONCTIONNAIRES		2	2					
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	19	8	2	1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	19	10	13	1				

FINANCEMENT FORESTIER

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 23 PERSONNES

FEMMES:	2	8,7%
HOMMES:	21	
TOTAL :	23	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	2	2	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	2	6	8	25		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	0	13	13	0		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	2	21	23	8,7		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL								

FINANCE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 1186 PERSONNES

FEMMES:	476	40,1%
HOMMES:	710	
TOTAL :	1186	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	5	5	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	2	92	94	2,1		
CADRES INTERMEDIAIRES	3	10	13	23		
FONCTIONNAIRES	414	286	700	59,1		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	56	310	366	15,3		
ENSEIGNANTS-ES	1	0	1	100		
OUVRIERS-ERES	0	7	7	0		
TOTAL	476	710	1186	40,1		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1		7					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		2	3	2				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	48	11	3	2				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES			1					
TOTAL	49	13	14	4				

HABITATION ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 754 PERSONNES

FEMMES:	211	28,0%
HOMMES:	543	
TOTAL :	754	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	2	2	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	1	24	25	4,0		
CADRES INTERMEDIAIRES	7	66	73	10,6		
FONCTIONNAIRES	190	372	562	33,8		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	13	77	90	14,8		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	2	2	0		
TOTAL	211	543	754	28,0		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT.. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT.. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL								

INDUSTRIE ET COMMERCE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 781 PERSONNES

FEMMES:	288	36,9%
HOMMES:	493	
TOTAL :	781	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	9	9	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	6	72	78	7,7		
CADRES INTERMEDIAIRES	2	3	5	40		
FONCTIONNAIRES	233	49	282	82,6		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	47	355	402	11,7		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	5	5	0		
TOTAL	288	493	781	36,9		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			5					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		3	1	9				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	20	5	2	1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES			2					
TOTAL	20	8	10	10				

INSPECTEUR GENERAL DES INSTITUTIONS FINANCIERES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 417 PERSONNES

FEMMES:	201	48,2%
HOMMES:	216	
TOTAL :	417	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	3	3	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	27	27	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	3	5	8	37,5		
FONCTIONNAIRES	180	56	236	76,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	18	122	140	12,8		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	3	3	0		
TOTAL	201	216	417	48,2		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	2	2		1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2	5						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	4	7		1				

JUSTICE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 6752 PERSONNES

FEMMES:	2775	41,1%
HOMMES:	3977	
TOTAL :	6752	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	4	4	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	15	152	167	8,9		
CADRES INTERMEDIAIRES	79	540	619	12,8		
FONCTIONNAIRES	2280	746	3026	75,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX	127	1686	1813	7,5		
PROFESSIONNELS-LES	263	649	912	28,8		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	11	200	211	5,2		
TOTAL	2775	3977	6752	41,1		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES		1	5	2				
CADRES INTERMEDIAIRES			13	2				
FONCTIONNAIRES	1	6	9	19				
AGENTS-ES DE LA PAIX	65	28	1	2				
PROFESSIONNELS-LES	22	29	3	3				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	88	64	31	28				

MINISTERE DU LOISIR, CHASSE ET PECHE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 2067 PERSONNES

FEMMES:	431	20,9%
HOMMES:	1636	
TOTAL :	2067	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	5	5	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	4	67	71	5,6		
CADRES INTERMEDIAIRES	2	147	149	1,3		
FONCTIONNAIRES	373	288	661	56,4		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	394	394	0		
PROFESSIONNELS-LES	46	399	445	10,3		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	6	336	342	1,8		
TOTAL	431	1636	2067	20,9		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1		6	2				
CADRES INTERMEDIAIRES			11					
FONCTIONNAIRES		5	7	5				
AGENTS-ES DE LA PAIX			1					
PROFESSIONNELS-LES	7	2	5	3				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES			12					
TOTAL	8	7	42	10				

MINISTERE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET
DE LA SECURITE DU REVENU

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 3266 PERSONNES

FEMMES:	1645	50,4%
HOMMES:	1621	
TOTAL :	3266	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	4	4	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	9	73	82	10,9		
CADRES INTERMEDIAIRES	15	142	157	9,5		
FONCTIONNAIRES	1516	1062	2578	58,8		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	105	333	438	23,9		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	7	7	0		
TOTAL	1645	1621	3266	50,4		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1		3					
CADRES INTERMEDIAIRES			1					
FONCTIONNAIRES	32	112	12	40				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	15	10	10	9				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	48	122	26	49				

OFFICE DE LA LANGUE FRANCAISE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 338 PERSONNES

FEMMES:	191	56,5%
HOMMES:	147	
TOTAL :	338	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	2	24	26	7,7		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	0	1	100		
FONCTIONNAIRES	113	23	136	83		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	75	100	175	42,9		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	191	147	338	56,5		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1	6	2	2				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	10	13						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	11	19	2	2				

OFFICE DE LA PLANIFICATION ET
DU DEVELOPPEMENT DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 127 PERSONNES

FEMMES:	41	32,3%
HOMMES:	86	
TOTAL :	127	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	26	26	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	2	2	0		
FONCTIONNAIRES	34	7	41	82,9		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	7	50	57	12,3		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	41	86	127	32,3		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION			1					
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES			1	1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2	1						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	1	2	1				

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 219 PERSONNES

FEMMES:	123	56,2%
HOMMES:	96	
TOTAL :	219	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	1	10	11	9,1		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	1	1	0		
FONCTIONNAIRES	95	33	128	74,2		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	27	51	78	34,6		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	123	96	219	56,2		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1			3				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	4	2	2					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	5	2	2	3				

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 118 PERSONNES

FEMMES:	67	56,8%
HOMMES:	51	
TOTAL :	118	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	2	8	10	20		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	1	1	0		
FONCTIONNAIRES	40	11	51	78,4		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	25	31	56	44,6		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	67	51	118	56,8		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			3	1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	2	5		7				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	10	12						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	12	17	3	8				

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 38 PERSONNES

FEMMES:	20	52,6%
HOMMES:	18	
TOTAL :	38	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	4	4	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	16	4	20	80		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	4	10	14	28,6		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	20	18	38	52,6		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			1					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2							
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2		1					

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 401 PERSONNES

FEMMES:	220	54,9%
HOMMES:	181	
TOTAL :	401	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	3	4	33,3		
CADRES SUPERIEURS-ES	2	53	55	3,6		
CADRES INTERMEDIAIRES	2	1	3	66,6		
FONCTIONNAIRES	133	29	162	82,1		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	82	94	176	46,6		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	1	1	0		
TOTAL	220	181	401	54,9		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT.. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT.. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			1					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	3	1		1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	10	17		2				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	13	18	1	3				

OFFICE DES SERVICES DE GARDE
A L'ENFANCE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 69 PERSONNES

FEMMES:	50	72,5%
HOMMES:	19	
TOTAL :	69	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	0	1	100		
CADRES SUPERIEURS-ES	3	1	4	75,0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	26	6	32	81,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	20	12	32	62,5		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	50	19	69	72,5		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES				3				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES		3						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL		3		3				

OFFICE DU CREDIT AGRICOLE
DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 301 PERSONNES

FEMMES:	109	36,2%
HOMMES:	192	
TOTAL :	301	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	1	22	23	4,3		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	4	5	20		
FONCTIONNAIRES	85	66	151	56,4		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	22	100	122	18		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	109	192	301	36,2		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			1					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES				1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	6	2						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	6	2	1	1				

REGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE
DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 1749 PERSONNES

FEMMES:	868	49,6%
HOMMES:	881	
TOTAL :	1749	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	4	5	20,0		
CADRES SUPERIEURS-ES	3	47	50	6,0		
CADRES INTERMEDIAIRES	19	68	87	21,8		
FONCTIONNAIRES	768	482	1250	61,4		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	77	271	348	22,1		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	9	9	0		
TOTAL	868	881	1749	49,6		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1		7	1				
CADRES INTERMEDIAIRES		1	5	1				
FONCTIONNAIRES	13	6	5	14				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	21	9	7	9				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	35	16	24	25				

REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE
DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 1213 PERSONNES

FEMMES:	788	65,0%
HOMMES:	425	
TOTAL :	1213	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	5	45	50	10,0		
CADRES INTERMEDIAIRES	29	22	51	56,8		
FONCTIONNAIRES	695	178	873	79,6		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	59	173	232	25,4		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	6	6	0		
TOTAL	788	425	1213	65		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION							
CADRES SUPERIEURS-ES			7				
CADRES INTERMEDIAIRES			3				
FONCTIONNAIRES	10	17	6				
AGENTS-ES DE LA PAIX							
PROFESSIONNELS-LES	12	4	11				
ENSEIGNANTS-ES							
OUVRIERS-ERES							
TOTAL	22	21	27				

REGIE DES ASSURANCES AGRICOLES
DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 90 PERSONNES

FEMMES:	33	36,7%
HOMMES:	57	
TOTAL :	90	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	12	12	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	1	1	0		
FONCTIONNAIRES	31	14	45	68,8		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	2	28	30	6,7		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	1	1	0		
TOTAL	33	57	90	36,7		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES			1	1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2	2	1					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	2	2	1				

REGIE DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 100 PERSONNES

FEMMES:	53	53,0%
HOMMES:	47	
TOTAL :	100	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	1	1	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	5	5	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	0	1	100		
FONCTIONNAIRES	48	27	75	64		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	4	14	18	22,2		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	53	47	100	53		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		2						
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL		2						

REGIE DES GRAINS

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 22 PERSONNES

FEMMES:	5	22,7%
HOMMES:	17	
TOTAL :	22	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	2	2	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	0	0	0		
FONCTIONNAIRES	4	11	15	26,7		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	1	4	5	20		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	5	17	22	22,7		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1		1					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1		1					

REGIE DES RENTES DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 688 PERSONNES

FEMMES:	298	43,3%
HOMMES:	390	
TOTAL :	688	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	2	3	33,3		
CADRES SUPERIEURS-ES	2	24	26	7,7		
CADRES INTERMEDIAIRES	7	29	36	19,4		
FONCTIONNAIRES	254	189	443	57,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	34	138	172	19,8		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	8	8	0		
TOTAL	298	390	688	43,3		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES			1					
FONCTIONNAIRES	6	8	14	13				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	11	2	8	1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	17	10	23	14				

REGIE DES SERVICES PUBLICS

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 32 PERSONNES

FEMMES:	16	50,0%
HOMMES:	16	
TOTAL :	32	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	5	5	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	1	2	50		
FONCTIONNAIRES	15	3	18	83,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	0	7	7	0		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	0	0	0		
TOTAL	16	16	32	50		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL								

REGIE DU LOGEMENT

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 250 PERSONNES

FEMMES:	156	62,4%
HOMMES:	94	
TOTAL :	250	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	1	9	10	10		
CADRES INTERMEDIAIRES	4	7	11	36,4		
FONCTIONNAIRES	139	54	193	72		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	12	23	35	34,3		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	1	1	0		
TOTAL	156	94	250	62,4		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			1					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	12	32						
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	12	32	1					

RELATIONS INTERNATIONALES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 374 PERSONNES

FEMMES:	183	48,9%
HOMMES:	191	
TOTAL :	374	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	8	8	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	6	54	60	10,0		
CADRES INTERMEDIAIRES	2	5	7	28,6		
FONCTIONNAIRES	143	24	167	85,6		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	32	98	130	24,6		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	2	2	0		
TOTAL	183	191	374	48,9		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			7	1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES				4				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2		1					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2		8	5				

REVENU

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 4326 PERSONNES

FEMMES:	2000	46,2%
HOMMES:	2326	
TOTAL :	4326	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	8	8	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	5	139	144	3,5		
CADRES INTERMEDIAIRES	69	196	265	26		
FONCTIONNAIRES	1762	1329	3091	57		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	164	648	812	20,1		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	6	6	0		
TOTAL	2000	2326	4326	46,2		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION	1							
CADRES SUPERIEURS-ES			8	1				
CADRES INTERMEDIAIRES			11	2				
FONCTIONNAIRES	90	80	14	17				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	64	40	20	18				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	155	120	53	38				

SANTE ET SERVICES SOCIAUX

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 1101 PERSONNES

FEMMES:	507	46,0%
HOMMES:	594	
TOTAL :	1101	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	5	6	16,7		
CADRES SUPERIEURS-ES	10	89	99	10,1		
CADRES INTERMEDIAIRES	4	12	16	25		
FONCTIONNAIRES	366	107	473	77,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	125	377	502	25		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	1	4	5	20		
TOTAL	507	594	1101	46,0		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION	2							
CADRES SUPERIEURS-ES			4					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1		6	15				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	19	10	2	3				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	22	10	12	18				

SERVICES DES ACHATS DU GOUVERNEMENT

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 184 PERSONNES

FEMMES:	68	37,0%
HOMMES:	116	
TOTAL :	184	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	15	15	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	5	6	16,7		
FONCTIONNAIRES	61	36	97	62,8		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	6	50	56	10,7		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	10	10	0		
TOTAL	68	116	184	37,0		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT.. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT.. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2	3						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	3						

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 373 PERSONNES

FEMMES:	119	31,9%
HOMMES:	254	
TOTAL :	373	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	3	3	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	30	30	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	0	1	1	0		
FONCTIONNAIRES	105	67	172	61		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	14	152	166	8,4		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	1	1	0		
TOTAL	119	254	373	31,9		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			4					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1	2	1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1	1	1					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1	2	7	1				

SURETE DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 1042 PERSONNES

FEMMES:	568	54,5%
HOMMES:	474	
TOTAL :	1042	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	0	0	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	0	13	13	0		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	18	19	5,3		
FONCTIONNAIRES	560	295	855	65,5		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	68	68	0		
PROFESSIONNELS-LES	7	47	54	12,9		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	33	33	0		
TOTAL	568	474	1042	54,5		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986.

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1							
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	7	15	2	1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES			1					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES			1					
TOTAL	8	15	4	1				

TOURISME

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 377 PERSONNES

FEMMES:	128	34,0%
HOMMES:	249	
TOTAL :	377	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	2	2	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	2	15	17	11,8		
CADRES INTERMEDIAIRES	4	14	18	22,2		
FONCTIONNAIRES	98	57	155	63,2		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	15	78	93	16,1		
ENSEIGNANTS-ES	6	74	80	7,5		
OUVRIERS-ERES	3	9	12	25		
TOTAL	128	249	377	34		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986.

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT.. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT.. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			6	1				
CADRES INTERMEDIAIRES	1							
FONCTIONNAIRES	1		1	1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES				1				
ENSEIGNANTS-ES	1							
OUVRIERS-ERES			2					
TOTAL	3		9	3				

TRANSPORTS

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 7452 PERSONNES

FEMMES:	947	12,7%
HOMMES:	6505	
TOTAL :	7452	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	7	7	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	4	235	239	1,7		
CADRES INTERMEDIAIRES	13	392	405	3,2		
FONCTIONNAIRES	876	2046	2922	29,9		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	44	651	695	6,3		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	10	3174	3184	,3		
TOTAL	947	6505	7452	12,7		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	2		27	3				
CADRES INTERMEDIAIRES			7					
FONCTIONNAIRES	39	15	28	23				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	33	6	3	4				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES	49		25					
TOTAL	123	21	90	30				

TRAVAIL

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1986 — 308 PERSONNES

FEMMES:	146	47,4%
HOMMES:	162	
TOTAL :	308	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	0	4	4	0		
CADRES SUPERIEURS-ES	2	22	24	8,3		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	3	4	25		
FONCTIONNAIRES	117	37	154	75,9		
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	26	95	121	21,5		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	0	1	1	0		
TOTAL	146	162	308	47,4		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986.

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1	1	1	1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	2	1	1	1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	5	3	1					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	8	5	3	2				

TABLEAUX SYNTHESES

TABLEAU SYNTHESE

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER PAR CATEGORIE D'EMPLOI, LE 31 MARS 1986*

CATEGORIES	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	COMM. CULT.
HAUTE DIRECTION	21	205	226	9,3		
CADRES SUPERIEURS-ES	165	2364	2529	6,5		
CADRES INTERMEDIAIRES	325	2074	2399	13,5		
FONCTIONNAIRES	16795	11863	28658	58,6		
AGENTS-ES DE LA PAIX	127	2200	2327	5,4		
PROFESSIONNELS-LES	2402	9816	12218	19,6		
ENSEIGNANTS-ES	125	304	429	29,1		
OUVRIERS-ERES	45	4416	4461	1,0		
TOTAL :	20005	33242	53247	37,6		

* INCLUANT / CNT, CSST, RAMQ

SOURCE / PRESENCE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC VOLUME 8 (1986)

TABLEAU SYNTHESE

RECRUTEMENT DU PERSONNEL REGULIER DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986*

CATEGORIES	FEMMES	HOMMES	TOTAL	COMMUNAUTES CULTURELLES	PERSONNES HANDICAPEES
HAUTE DIRECTION	0	8	8		
CADRES SUPERIEURS-ES	5	13	18		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	3	4		
FONCTIONNAIRES	396	266	662		
AGENTS-ES DE LA PAIX	28	67	95		
PROFESSIONNELS-LES	286	575	861		
ENSEIGNANTS-ES	3	8	11		
OUVRIERS-ERES	0	50	50		
TOTAL	719	990	1709		

% DES POSTES COMBLES PAR DES FEMMES / 42,1%

* INCLUANT / CNT, CSST, RAMQ

SOURCE / OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES(DGGI), FEVRIER 89

TABLEAU SYNTHESE

PROMOTIONS (AVEC ET SANS CONCOURS) DU PERSONNEL REGULIER DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986*

CATEGORIES	FEMMES	HOMMES	TOTAL	COMMUNAUTES CULTURELLES	PERSONNES HANDICAPEES
HAUTE DIRECTION	0	7	7		
CADRES SUPERIEURS-ES	26	192	218		
CADRES INTERMEDIAIRES	6	50	56		
FONCTIONNAIRES	245	142	387		
AGENTS-ES DE LA PAIX	2	2	4		
PROFESSIONNELS-LES	70	96	166		
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0		
OUVRIERS-ERES	1	57	58		
SOUS-TOTAL:	350	546	896		
CNT, CSST, RAMQ:	N.D.	N.D.	163		
TOTAL:	N.D.	N.D.	1059		

% DES POSTES COMBLES PAR DES FEMMES / 39,1 %

N.D. / NON DISPONIBLE

* SOURCE / OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES(DGGI), JUIN 86
PROC SAS

ANNEXES

ANNEXE 1

POURCENTAGE DE L'EFFECTIF REGULIER DES FEMMES PAR CATEGORIE D'EMPLOI, LE 31 MARS 1986

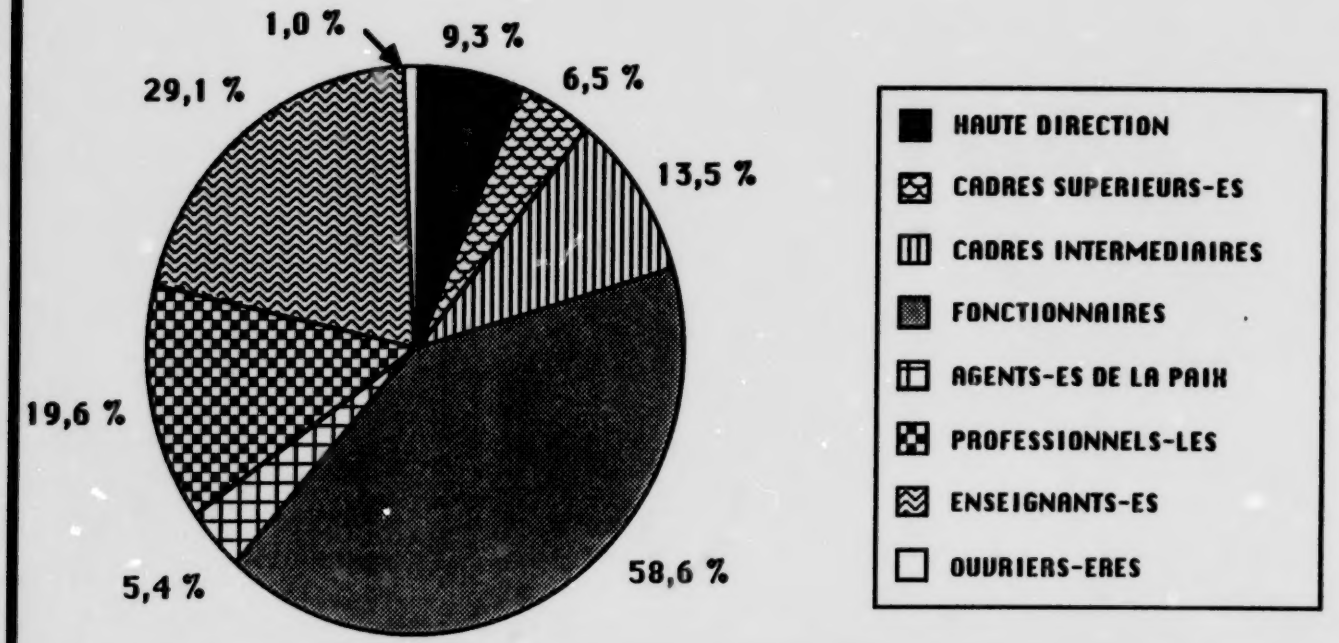

ANNEXE 2

POURCENTAGE DE RECRUTEMENT DES FEMMES PAR CATEGORIE D'EMPLOI, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

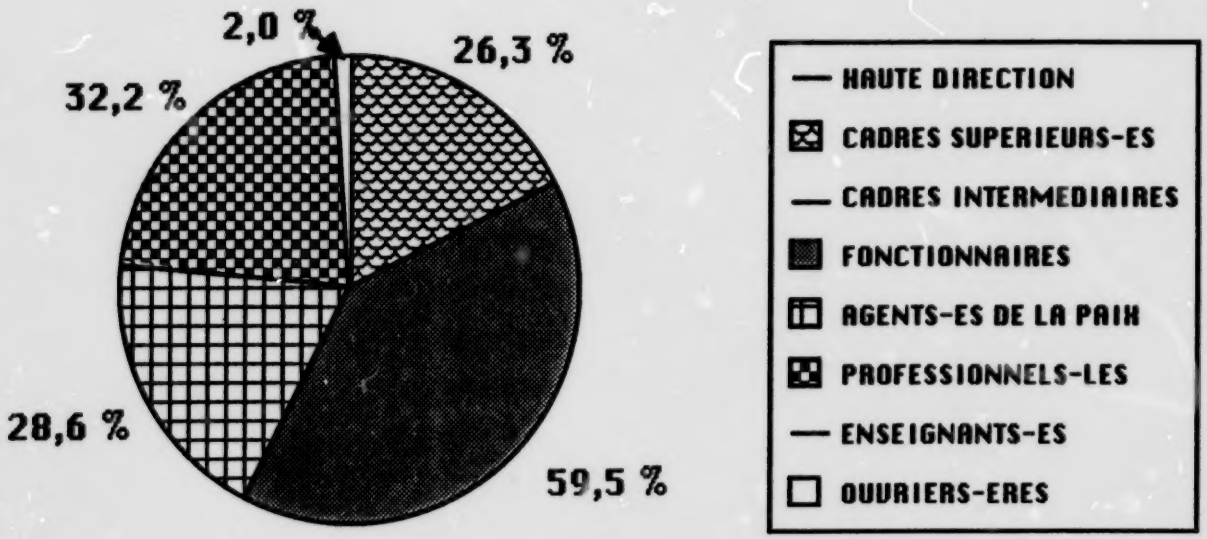

ANNEXE 3

POURCENTAGE DES PROMOTIONS DES FEMMES PAR CATEGORIE D'EMPLOI, DU 1er AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986

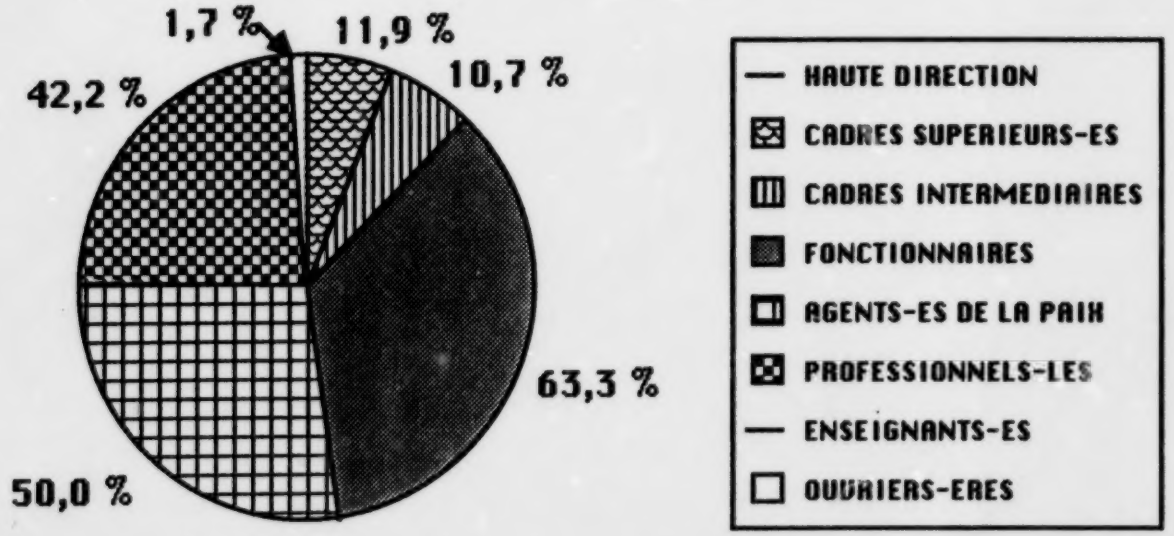

CHAPITRE 2

1986-1987

AFFAIRES CULTURELLES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 858 PERSONNES

FEMMES:	415	48,4%
HOMMES:	443	
TOTAL :	858	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		3	3			
CADRES SUPERIEURS-ES	10	49	59	16,9	2	8
CADRES INTERMEDIAIRES	2	4	6	33,3		
FONCTIONNAIRES	259	79	338	76,6	1	13
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	95	193	288	33,0	2	22
ENSEIGNANTS-ES	47	77	124	37,9		20
OUVRIERS-ERES	2	38	40	5,0	2	2
TOTAL	415	443	858	48,4	7	65

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	2		9	2			1	2
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	2	6	4	16		1		
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2	7	2	3				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	6	13	15	21		1	1	2

AFFAIRES MUNICIPALES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 481 PERSONNES

FEMMES:	178	37,0%
HOMMES:	303	
TOTAL :	481	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		12	12			
CADRES SUPERIEURS-ES	4	37	41	9,8		1
CADRES INTERMEDIAIRES	1	4	5	20,0		
FONCTIONNAIRES	150	74	224	67,0	2	2
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	23	173	196	11,7		16
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		3	3			
TOTAL	178	303	481	37,0	2	19

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1	4	1	4		1		
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	3	1	1					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	4	5	2	4		1		

AGRICULTURE, PECHERIES ET ALIMENTATION

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 2590 PERSONNES

FEMMES:	769	29,7%
HOMMES:	1821	
TOTAL :	2590	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		8	8			
CADRES SUPERIEURS-ES	2	123	125	1,6		6
CADRES INTERMEDIAIRES	2	59	61	3,3	1	1
FONCTIONNAIRES	677	721	1398	48,4	11	22
AGENTS-ES DE LA PAIX		45	45			4
PROFESSIONNELS-LES	70	622	692	10,1	3	40
ENSEIGNANTS-ES	13	101	114	11,4		13
OUVRIERS-ERES	5	142	147	3,4	6	8
TOTAL	769	1821	2590	29,7	21	94

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION		1						
CADRES SUPERIEURS-ES	3		18			1		2
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	43	55	21	13				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	24	15	2	2				
ENSEIGNANTS-ES	9							
OUVRIERS-ERES		1						
TOTAL	79	72	41	15		1		2

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 29 PERSONNES

FEMMES:	14	48,3%
HOMMES:	15	
TOTAL :	29	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		2	2			
CADRES SUPERIEURS-ES		5	5			
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	14		14	100,0		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES		8	8			1
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	14	15	29	48,3		1

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION	1							
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES			1					
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1							
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2		1					

ASSEMBLEE NATIONALE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 436 PERSONNES

FEMMES:	227	52,1%
HOMMES:	209	
TOTAL :	436	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		2	2			
CADRES SUPERIEURS-ES	2	27	29	6,9		3
CADRES INTERMEDIAIRES	5	13	18	27,8	1	4
FONCTIONNAIRES	194	96	290	66,9	1	11
AGENTS-ES DE LA PAIX		1	1			
PROFESSIONNELS-LES	25	59	84	29,8		9
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES	1	11	12	8,3		2
TOTAL	227	209	436	52,1	2	29

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES			1					
FONCTIONNAIRES			4	13			2	
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL			5	13			2	

BUREAU PROTECTION CIVILE DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 84 PERSONNES

FEMMES:	26	31,0%
HOMMES:	58	
TOTAL :	84	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		3	3			
CADRES INTERMEDIAIRES		2	2			
FONCTIONNAIRES	26	29	55	47,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES		24	24			2
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	26	58	84	31,0		2

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES				2				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL				2				

BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 210 PERSONNES

FEMMES:	58	27,6%
HOMMES:	152	
TOTAL :	210	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		1	1			
CADRES SUPERIEURS-ES	1	25	26	3,8	1	1
CADRES INTERMEDIAIRES	1		1	100,0		
FONCTIONNAIRES	20	16	36	55,6		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	36	110	146	24,7		4
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	58	152	210	27,6	1	5

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			5					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1	3		1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	11	11						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	12	14	5	1				

COMMERCE EXTERIEUR

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 253 PERSONNES

FEMMES:	101	39,9%
HOMMES:	152	
TOTAL :	253	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		4	4			
CADRES SUPERIEURS-ES	2	27	29	6,9		6
CADRES INTERMEDIAIRES	2		2	100,0		
FONCTIONNAIRES	74	11	85	87,1		2
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	23	105	128	18,0	1	20
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		5	5			
TOTAL	101	152	253	39,9	1	28

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			3					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1	12	1	3				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1	1						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	13	4	3				

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES REGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 375 PERSONNES

FEMMES:	215	57,3%
HOMMES:	160	
TOTAL :	375	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		2	2			
CADRES SUPERIEURS-ES	1	26	27	3,7	3	
CADRES INTERMEDIAIRES	5	10	15	33,3	2	
FONCTIONNAIRES	195	58	253	77,1	1	3
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	14	63	77	18,2	1	
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		1	1			
TOTAL	215	160	375	57,3	7	3

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION			1					
CADRES SUPERIEURS-ES			1	1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES			3	12				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	3		4	2				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	3		9	15				

COMMISSION D'ACCES A L'INFORMATION

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 29 PERSONNES

FEMMES:	19	65,5%
HOMMES:	10	
TOTAL :	29	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1		1	100,0		
CADRES SUPERIEURS-ES		2	2			
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	13	2	15	86,7		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	5	6	11	45,5		
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	19	10	29	65,5		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		2						
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL		2						

COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DE LESION PROFESSIONNELLE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 41 PERSONNES

FEMMES:	29	70,7%
HOMMES:	12	
TOTAL :	41	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		1	1			
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	21	3	24	87,5		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	8	7	15	53,3		1
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		1	1			
TOTAL	29	12	41	70,7		1

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			1					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES				2				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1							
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1		1	2				

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 37 PERSONNES

FEMMES:	16	43,2%
HOMMES:	21	
TOTAL :	37	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	1	2	50,0		
CADRES SUPERIEURS-ES		6	6			
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	11	2	13	84,6		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	4	12	16	25,0		1
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	16	21	37	43,2		1

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES			1					
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL			1					

COMMISSION DE LA PROTECTION DE LA LANGUE FRANCAISE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 30 PERSONNES

FEMMES:	10	33,3%
HOMMES:	20	
TOTAL :	30	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		1	1			
CADRES SUPERIEURS-ES		2	2			1
CADRES INTERMEDIAIRES		1	1			
FONCTIONNAIRES	9	6	15	60,0		2
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	1	10	11	9,1		1
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	10	20	30	33,3		4

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1		1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL		1		1				

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 88 PERSONNES

FEMMES:	45	51,1%
HOMMES:	43	
TOTAL :	88	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		6	6			
CADRES INTERMEDIAIRES	1		1	100,0		
FONCTIONNAIRES	35	6	41	85,4		1
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	9	31	40	22,5		1
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	45	43	88	51,1		2

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			2					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		3	1	2				1
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2	2						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	5	3	2				1

COMMISSION DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 2438 PERSONNES

FEMMES:	992	40,7%
HOMMES:	1446	
TOTAL :	2438	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	3	4	25,0		
CADRES SUPERIEURS-ES	14	99	113	12,4		7
CADRES INTERMEDIAIRES	9	76	85	10,6	1	2
FONCTIONNAIRES	779	645	1424	54,7	36	40
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	189	585	774	24,4	6	47
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		38	38		3	
TOTAL	992	1446	2438	40,7	46	96

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1		10					
CADRES INTERMEDIAIRES			2					
FONCTIONNAIRES	11	42	24	52				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	32	21	5	6			1	
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES	1							
TOTAL	45	63	41	58			1	

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 55 PERSONNES

FEMMES:	40	72,7%
HOMMES:	15	
TOTAL :	55	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	2	3	33,3		
CADRES SUPERIEURS-ES		2	2			
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	37	4	41	90,2		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	2	7	9	22,2		1
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	40	15	55	72,7		1

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES			1					
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL			1					

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 389 PERSONNES

FEMMES:	149	38,3%
HOMMES:	240	
TOTAL :	389	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		1	1			
CADRES SUPERIEURS-ES	1	15	16	6,3		
CADRES INTERMEDIAIRES	3	23	26	11,5	1	
FONCTIONNAIRES	127	152	279	45,5	6	19
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	18	47	65	27,7	1	2
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		2	2			
TOTAL	149	240	389	38,3	8	21

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES			1					
FONCTIONNAIRES	4	3		3				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	4	3	1	3				

COMMISSION DES TRANSPORTS

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 229 PERSONNES

FEMMES:	144	62,9%
HOMMES:	85	
TOTAL :	229	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		4	4			
CADRES SUPERIEURS-ES	1	11	12	8,3		
CADRES INTERMEDIAIRES	8	9	17	47,1		
FONCTIONNAIRES	133	34	167	79,6		3
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	2	24	26	7,7		1
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		3	3			
TOTAL	144	85	229	62,9		4

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			1					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1	6	4				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2							
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	1	7	4				

COMMISSION DES VALEURS MOBILIERES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 87 PERSONNES

FEMMES:	42	48,3%
HOMMES:	45	
TOTAL :	87	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES	2	11	13	15,4		
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	31	8	39	79,5		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	9	26	35	25,7		4
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	42	45	87	48,3		4

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1							
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1	1	1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1	1	1	1				

COMMUNAUTES CULTURELLES ET IMMIGRATION

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 401 PERSONNES

FEMMES:	222	55,4%
HOMMES:	179	
TOTAL :	401	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	2	3	33,3		
CADRES SUPERIEURS-ES	4	17	21	19,0		3
CADRES INTERMEDIAIRES FONCTIONNAIRES	123	30	153	80,4	2	15
AGENTS-ES DE LA PAIX PROFESSIONNELS-LES	41	87	128	32,0		25
ENSEIGNANTS-ES	53	42	95	55,8	2	6
OUVRIERS-ERES		1	1			
TOTAL	222	179	401	55,4	4	49

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION			1					
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES FONCTIONNAIRES	1	4	1	14				1
AGENTS-ES DE LA PAIX PROFESSIONNELS-LES			1	1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1	4	3	15				1

COMMUNICATIONS

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 1290 PERSONNES

FEMMES:	478	37,1%
HOMMES:	812	
TOTAL :	1290	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		6	6			
CADRES SUPERIEURS	7	56	63	11,1		2
CADRES INTERMEDIAIRES	7	25	32	21,9		2
FONCTIONNAIRES	377	330	707	53,3	8	13
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	86	291	377	22,8	2	27
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES	1	104	105	1,0	1	1
TOTAL	478	812	1290	37,1	11	45

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION			1					
CADRES SUPERIEURS-ES			5	1				1
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	6	14	7	12				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	18	10	3	5				1
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES			2					
TOTAL	24	24	18	18				2

CONSEIL DE LA LANGUE FRANCAISE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 31 PERSONNES

FEMMES:	16	51,6%
HOMMES:	15	
TOTAL :	31	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		2	2			
CADRES SUPERIEURS-ES		3	3			1
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	11		11	100,0		2
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	5	10	15	33,3	1	2
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	16	15	31	51,6	1	5

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES				1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL				1				

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 71 PERSONNES

FEMMES:	68	95,8%
HOMMES:	3	
TOTAL :	71	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1		1	100,0		
CADRES SUPERIEURS-ES	4		4	100,0		
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	35	1	36	97,2		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	28	2	30	93,3		4
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	68	3	71	95,8		4

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1						
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES		3					1	
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL		4					1	

CONSEIL DU TRESOR

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 276 PERSONNES

FEMMES:	127	46,0%
HOMMES:	149	
TOTAL :	276	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	4	5	20,0		
CADRES SUPERIEURS-ES	4	40	44	9,1		5
CADRES INTERMEDIAIRES	1		1	100,0		
FONCTIONNAIRES	83	11	94	88,3		1
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	38	93	131	29,0	1	8
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		1	1			
TOTAL	127	149	276	46,0	1	14

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			8	3				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1	1	1	6				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES		1		1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1	2	9	10				

CONSEIL EXECUTIF

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 325 PERSONNES

FEMMES:	173	53,2%
HOMMES:	152	
TOTAL :	325	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	3	14	17	17,6		
CADRES SUPERIEURS-ES	8	39	47	17,0	1	3
CADRES INTERMEDIAIRES	2	2	4	50,0		
FONCTIONNAIRES	126	32	158	79,7	2	3
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	32	58	90	35,6	1	6
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES	2	7	9	22,2		1
TOTAL	173	152	325	53,2	4	13

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			4	1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1	3	2	9			1	1
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1	1						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	4	6	10			1	1

CURATEUR PUBLIC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 128 PERSONNES

FEMMES:	78	60,9%
HOMMES:	50	
TOTAL :	128	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		6	6			
CADRES INTERMEDIAIRES	1	5	6	16,7		1
FONCTIONNAIRES	72	26	98	73,5		5
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	5	11	16	31,1		
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		2	2			
TOTAL	78	50	128	60,9		6

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL								

DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 152 PERSONNES

FEMMES:	70	46,1%
HOMMES:	82	
TOTAL :	152	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES	4	13	17	23,5		1
CADRES INTERMEDIAIRES	1	3	4	25,0		
FONCTIONNAIRES	55	23	78	70,5		1
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	10	39	49	20,4	1	2
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		4	4			
TOTAL	70	82	152	46,1	1	4

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1		1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2		2					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	1	2	1				

EDUCATION

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 1278 PERSONNES

FEMMES:	576	45,1%
HOMMES:	702	
TOTAL :	1278	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		7	7			
CADRES SUPERIEURS-ES	10	96	106	9,4		4
CADRES INTERMEDIAIRES	2	8	10	20,0		
FONCTIONNAIRES	428	135	563	76,0	9	12
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	136	444	580	23,4	3	52
ENSEIGNANTS-ES		3	3			1
OUVRIERS-ERES		9	9			1
TOTAL	576	702	1278	45,1	12	70

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1	2	5	1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	2	12	8	29	1			
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	35	16	7	4			12	
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	38	30	20	34	1		12	

ENERGIE ET RESSOURCES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 2315 PERSONNES

FEMMES:	552	23,8%
HOMMES:	1763	
TOTAL :	2315	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		13	13			
CADRES SUPERIEURS-ES	4	118	122	3,3		8
CADRES INTERMEDIAIRES	2	77	79	2,5		2
FONCTIONNAIRES	477	813	1290	37,0	5	22
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	68	622	690	9,9	1	51
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES	1	120	121	0,8	1	2
TOTAL	552	1763	2315	23,8	7	85

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			13					1
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	20	14	35	12		2		1
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	20	7	5	3			2	
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES			2					
TOTAL	40	21	55	15		2	2	2

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET SCIENCE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 579 PERSONNES

FEMMES:	244	42,1%
HOMMES:	335	
TOTAL :	579	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	6	7	14,3		
CADRES SUPERIEURS-ES	3	45	48	6,3		5
CADRES INTERMEDIAIRES	1	5	6	16,7		
FONCTIONNAIRES	195	86	281	69,4		2
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	44	189	233	18,9	2	17
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		4	4		1	
TOTAL	244	335	579	42,1	3	24

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			5	1				1
CADRES INTERMEDIAIRES				1				
FONCTIONNAIRES		11	11	24				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	6	5	3	3			1	1
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	6	16	19	29			1	1

ENVIRONNEMENT

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 1052 PERSONNES

FEMMES:	279	26,5%
HOMMES:	773	
TOTAL :	1052	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		10	10			
CADRES SUPERIEURS-ES	1	54	55	1,8		
CADRES INTERMEDIAIRES		31	31			
FONCTIONNAIRES	237	323	560	42,3	1	8
AGENTS-ES DE LA PAIX PROFESSIONNELS-LES	41	333	374	11,0	1	24
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		22	22			
TOTAL	279	773	1052	26,5	2	32

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			4					
CADRES INTERMEDIAIRES			1					
FONCTIONNAIRES	3	5	6	9				
AGENTS-ES DE LA PAIX PROFESSIONNELS-LES	7	5	1	1			1	1
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES	1							
TOTAL	11	10	12	10			1	1

FINANCEMENT FORESTIER

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 23 PERSONNES

FEMMES:	2	8,7%
HOMMES:	21	
TOTAL :	23	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		2	2			
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	2	6	8	25		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES		13	13			
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	2	21	23	8,7		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL								

FINANCES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 1152 PERSONNES

FEMMES:	472	41,0%
HOMMES:	680	
TOTAL :	1152	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		5	5			
CADRES SUPERIEURS-ES	2	92	94	2,1		5
CADRES INTERMEDIAIRES	3	10	13	23,1		
FONCTIONNAIRES	398	269	667	59,7	12	13
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	69	296	365	18,9	6	19
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		8	8			
TOTAL	472	680	1152	41,0	18	37

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			8	1				1
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1	15	3	14				1
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	14	14	4	1			1	
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	15	29	15	16			1	2

FONDS DE REFORME DU CADASTRE DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 32 PERSONNES

FEMMES:	0	0,0%
HOMMES:	32	
TOTAL :	32	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		1	1			
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES		18	18			1
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES		12	12			
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		1	1			
TOTAL		32	32	0,0%		1

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES			1					
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	3							
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	3		1					

INDUSTRIE ET COMMERCE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 773 PERSONNES

FEMMES:	291	37,6%
HOMMES:	482	
TOTAL :	773	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		9	9			
CADRES SUPERIEURS-ES	8	68	76	10,5		6
CADRES INTERMEDIAIRES	2	3	5	40,0		
FONCTIONNAIRES	234	51	285	82,1	2	10
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	47	346	393	12,0	3	35
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		5	5			
TOTAL	291	482	773	37,6	5	51

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			4	3		1		1
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	2	8	2	11			2	
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	18	3					3	
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	20	11	6	14		1	5	1

INSPECTEUR GENERAL DES INSTITUTIONS FINANCIERES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 401 PERSONNES

FEMMES:	197	49,1%
HOMMES:	204	
TOTAL :	401	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		3	3			
CADRES SUPERIEURS-ES		22	22			
CADRES INTERMEDIAIRES	3	5	8	37,5		
FONCTIONNAIRES	182	54	236	77,1	4	
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	12	118	130	9,2	1	6
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		2	2			
TOTAL	197	204	401	49,1	5	6

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		5		5				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	4		1					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	4	5	1	5				

JUSTICE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 3477 PERSONNES

FEMMES:	2168	62,4%
HOMMES:	1309	
TOTAL :	3477	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	12	13	7,7		1
CADRES SUPERIEURS-ES	11	89	100	11,0		3
CADRES INTERMEDIAIRES	62	202	264	23,5	2	7
FONCTIONNAIRES	1912	570	2482	77,0	22	70
AGENTS-ES DE LA PAIX		3	3			
PROFESSIONNELS-LES	181	422	603	30,0	4	36
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES	1	11	12	8,3		
TOTAL	2168	1309	3477	62,4	28	117

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION				1				
CADRES SUPERIEURS-ES	2		7	1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	6	25	16	69			1	5
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	20	19	6	4	1	2		
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	28	44	29	75	1	2	1	5

LOISIR, CHASSE ET PECHE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 1991 PERSONNES

FEMMES:	425	21,3%
HOMMES:	1566	
TOTAL :	1991	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		5	5			
CADRES SUPERIEURS-ES	5	67	72	6,9		4
CADRES INTERMEDIAIRES	2	144	146	1,4	1	6
FONCTIONNAIRES	373	275	648	57,6	5	20
AGENTS-ES DE LA PAIX		380	380		5	11
PROFESSIONNELS-LES ENSEIGNANTS-ES	40	394	434	9,2	1	15
OUVRIERS-ERES	5	301	306	1,6	5	11
TOTAL	425	1566	1991	21,3	17	67

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES	1	1	2	1				
CADRES INTERMEDIAIRES			6					
FONCTIONNAIRES		12	5	18				
AGENTS-ES DE LA PAIX			6					1
PROFESSIONNELS-LES ENSEIGNANTS-ES	9	1	2					
OUVRIERS-ERES			7					1
TOTAL	10	14	28	19				2

MAIN-D'OEUVRE ET SECURITE DU REVENU

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 3306 PERSONNES

FEMMES:	1697	51,3%
HOMMES:	1609	
TOTAL :	3306	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		3	3			
CADRES SUPERIEURS-ES	7	74	81	8,6		5
CADRES INTERMEDIAIRES	13	129	142	9,2		2
FONCTIONNAIRES	1578	1049	2627	60,1	21	54
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	99	347	446	22,2	2	24
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		7	7			
TOTAL	1697	1609	3306	51,3	23	85

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			3					
CADRES INTERMEDIAIRES			2					
FONCTIONNAIRES	19	76	4	76		2	1	2
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	15	4	8	3			3	1
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	34	80	17	79		2	4	3

OFFICE DE LA LANGUE FRANCAISE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 331 PERSONNES

FEMMES:	186	56,2%
HOMMES:	145	
TOTAL :	331	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES	2	22	24	8,3		3
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	107	20	127	84,3	1	4
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	77	103	180	42,8	1	26
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	186	145	331	56,2	2	33

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			1					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		4	1	9				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	6	5	1	2			3	1
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	6	9	3	11			3	1

OFFICE DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 132 PERSONNES

FEMMES:	46	34,8%
HOMMES:	86	
TOTAL :	132	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		1	1			
CADRES SUPERIEURS-ES		27	27		1	
CADRES INTERMEDIAIRES		2	2			
FONCTIONNAIRES	36	6	42	85,7		1
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	10	50	60	16,7		6
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	46	86	132	34,8	1	7

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			10					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES				1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2	1		1				1
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	1	10	2				1

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 211 PERSONNES

FEMMES:	119	56,4%
HOMMES:	92	
TOTAL :	211	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		1	1			
CADRES SUPERIEURS-ES	1	9	10	10,0		1
CADRES INTERMEDIAIRES		1	1			
FONCTIONNAIRES	95	28	123	77,2		2
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	23	53	76	30,3	1	4
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	119	92	211	56,4	1	7

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1	1	9				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2	1	1			1		
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	2	2	9		1		

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 119 PERSONNES

FEMMES:	70	58,8%
HOMMES:	49	
TOTAL :	119	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		1	1			
CADRES SUPERIEURS-ES	2	7	9	22,2		2
CADRES INTERMEDIAIRES FONCTIONNAIRES	40	11	51	78,4	3	2
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	28	30	58	48,3	2	3
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	70	49	119	58,8	5	7

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES FONCTIONNAIRES	1	2	1	5		1		
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	3	4	1				1	
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	4	6	2	5		1	1	

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 38 PERSONNES

FEMMES:	22	57,9%
HOMMES:	16	
TOTAL :	38	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		3	3			1
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	16	4	20	80,0		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	6	9	15	40,0		2
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	22	16	38	57,9		3

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1		1				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES				1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL		1		2				

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 388 PERSONNES

FEMMES:	219	56,4%
HOMMES:	169	
TOTAL :	388	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	2	2	4	50,0		
CADRES SUPERIEURS-ES	3	47	50	6,0	1	1
CADRES INTERMEDIAIRES	2	2	4	50,0		
FONCTIONNAIRES	133	26	159	83,6	1	1
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	79	91	170	46,5	1	5
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		1	1			
TOTAL	219	169	388	56,4	3	7

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION				1				
CADRES SUPERIEURS-ES			1	1				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		8		9				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2	2	2	1				1
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	10	3	12				1

OFFICE DE SERVICE DE GARDE A L'ENFANCE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 70 PERSONNES

FEMMES:	52	74,3%
HOMMES:	18	
TOTAL :	70	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1		1	100,0		
CADRES SUPERIEURS-ES	3	1	4	75,0		1
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	26	6	32	81,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	22	11	33	66,7	1	5
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	52	18	70	74,3	1	6

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1		4				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1	2						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1	3		4				

OFFICE DU CREDIT AGRICOLE DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 323 PERSONNES

FEMMES:	122	37,8%
HOMMES:	201	
TOTAL :	323	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES	1	20	21	4,8		
CADRES INTERMEDIAIRES	1	4	5	20,0		
FONCTIONNAIRES	93	69	162	57,4	1	1
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	27	108	135	20,0	2	3
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	122	201	323	37,8	3	4

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES			1					
FONCTIONNAIRES	4	2	3	4				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	11	6					1	
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	15	8	4	4			1	

REGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 1738 PERSONNES

FEMMES:	861	49,5%
HOMMES:	877	
TOTAL :	1738	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	5	6	16,7		1
CADRES SUPERIEURS-ES	2	43	45	4,4		1
CADRES INTERMEDIAIRES	22	64	86	25,6		1
FONCTIONNAIRES	747	482	1229	60,8	5	15
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	89	277	366	24,3	3	10
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		6	6			
TOTAL	861	877	1738	49,5	8	28

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			5	2				
CADRES INTERMEDIAIRES			2	4				
FONCTIONNAIRES	13	14	16	26		1	1	
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	27	11	3	4	1		1	1
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	40	25	26	36	1	1	2	1

REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE
DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 1163 PERSONNES

FEMMES:	748	64,3%
HOMMES:	415	
TOTAL :	1163	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		1	1			
CADRES SUPERIEURS-ES	4	46	50	8,0		
CADRES INTERMEDIAIRES	28	18	46	60,9		2
FONCTIONNAIRES	656	168	824	79,6	7	20
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	60	176	236	25,4		13
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		6	6		1	1
TOTAL	748	415	1163	64,3	8	36

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			2					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	2	5	6	12		1	2	
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	5	3	2	2				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	7	8	10	14		1	2	

REGIE DES ASSURANCES AGRICOLES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 88 PERSONNES

FEMMES:	35	39,8%
HOMMES:	53	
TOTAL :	88	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		1	1			
CADRES SUPERIEURS-ES		10	10			1
CADRES INTERMEDIAIRES		1	1			
FONCTIONNAIRES	32	12	44	72,7		1
AGENTS ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	3	28	31	9,7		2
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		1	1			
TOTAL	35	53	88	39,8		4

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION			1					
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		2	2	3				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	6	1						
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
AGENTS-EVALUATEURS								
TOTAL	6	3	2	3				

REGIE DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 101 PERSONNES

FEMMES:	57	56,4%
HOMMES:	44	
TOTAL :	101	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		5	5			
CADRES INTERMEDIAIRES	1		1	100,0		
FONCTIONNAIRES	53	25	78	67,9		3
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	3	14	17	17,6		1
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	57	44	101	56,4		4

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		3		2				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL		3		2				

REGIE DES GRAINS

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 22 PERSONNES

FEMMES:	5	22,7%
HOMMES:	17	
TOTAL :	22	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		2	2			
CADRES INTERMEDIAIRES						
FONCTIONNAIRES	4	11	15	26,7		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	1	4	5	20,0		
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	5	17	22	22,7		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL								

REGIE DES RENTES DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 683 PERSONNES

FEMMES:	300	43,9%
HOMMES:	383	
TOTAL :	683	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	2	3	33,3		1
CADRES SUPERIEURS-ES	2	26	28	7,1		
CADRES INTERMEDIAIRES	7	29	36	19,4		1
FONCTIONNAIRES	249	187	436	57,1	6	15
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	41	132	173	23,7	4	6
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		7	7			
TOTAL	300	383	683	43,9	10	23

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			2					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1	3	7	14		3		1
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	9	2		4				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	10	5	9	18		3		1

REGIE DES SERVICES PUBLIC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 31 PERSONNES

FEMMES:	16	51,6%
HOMMES:	15	
TOTAL :	31	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		5	5			
CADRES INTERMEDIAIRES	1	1	2	50,0		
FONCTIONNAIRES	15	3	18	83,3		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES		6	6			
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES						
TOTAL	16	15	31	51,6		

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1						
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL		1						

REGIE DU LOGEMENT

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 270 PERSONNES

FEMMES:	182	67,4%
HOMMES:	88	
TOTAL :	270	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES	1	8	9	11,1		1
CADRES INTERMEDIAIRES	3	4	7	42,9		
FONCTIONNAIRES	165	52	217	76,0	1	13
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	13	23	36	36,1		
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		1	1			
TOTAL	182	88	270	67,4	1	14

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	7	25	1	9		2	4	2
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES								
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	7	25	1	9		2	4	2

RELATIONS INTERNATIONALES

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 369 PERSONNES

FEMMES:	183	49,6%
HOMMES:	186	
TOTAL :	369	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		9	9			
CADRES SUPERIEURS-ES	5	54	59	8,5		4
CADRES INTERMEDIAIRES	2	5	7	28,6		
FONCTIONNAIRES	144	21	165	87,3		3
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	32	93	125	25,6		10
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		4	4			
TOTAL	183	186	369	49,6		17

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			2					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		1		13				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1		6	3				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1	1	8	16				

REVENU

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 4350 PERSONNES

FEMMES:	2028	46,6%
HOMMES:	2322	
TOTAL :	4350	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	10	11	9,1		
CADRES SUPERIEURS-ES	8	136	144	5,6	1	6
CADRES INTERMEDIAIRES	64	185	249	25,7	1	10
FONCTIONNAIRES	1749	1276	3025	57,8	22	131
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	206	708	914	22,5	4	74
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		7	7			
TOTAL	2028	2322	4350	46,6	28	221

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION			2					
CADRES SUPERIEURS-ES			11	4				
CADRES INTERMEDIAIRES			2					
FONCTIONNAIRES	47	72	35	61		4	8	3
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	57	51	26	6		1	6	2
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	104	123	76	71		5	14	5

SANTE ET SERVICES SOCIAUX

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 1096 PERSONNES

FEMMES:	507	46,3%
HOMMES:	589	
TOTAL :	1096	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	1	5	6	16,7		
CADRES SUPERIEURS-ES	12	87	99	12,1	1	3
CADRES INTERMEDIAIRES	4	11	15	26,7		1
FONCTIONNAIRES	352	99	451	78,0	9	5
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	137	384	521	26,3	6	28
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES	1	3	4	25,0		
TOTAL	507	589	1096	46,3	16	37

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION			1					
CADRES SUPERIEURS-ES			6	3				
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	1	6	2	14	1			
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	15	7	1	5			1	
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	16	13	10	22	1		1	

SERVICES DES ACHATS DU GOUVERNEMENT

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 181 PERSONNES

FEMMES:	69	38,1%
HOMMES:	112	
TOTAL :	181	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		15	15			1
CADRES INTERMEDIAIRES	1	5	6	16,7		
FONCTIONNAIRES	62	35	97	63,9		
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	6	47	53	11,3		3
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		10	10			
TOTAL	69	112	181	38,1		4

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			1					1
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES								
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	1							
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	1		1					1

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 385 PERSONNES

FEMMES:	131	34,0%
HOMMES:	254	
TOTAL :	385	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		3	3			
CADRES SUPERIEURS-ES		28	28			1
CADRES INTERMEDIAIRES		1	1			
FONCTIONNAIRES	111	64	175	63,4		6
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	20	157	177	11,3		8
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		1	1			1
TOTAL	131	254	385	34,0		16

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION			1					
CADRES SUPERIEURS-ES								
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		13		8	1			
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	2	2	3					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	2	15	4	8	1			

SOLLICITEUR GENERAL

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 3093 PERSONNES

FEMMES:	585	18,9%
HOMMES:	2508	
TOTAL :	3093	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION	5	17	22	22,7		1
CADRES SUPERIEURS-ES	1	32	33	3,0	1	
CADRES INTERMEDIAIRES	16	322	338	4,7	3	7
FONCTIONNAIRES	331	119	450	61,3	5	11
AGENTS-ES DE LA PAIX	119	1619	1738	6,8	17	62
PROFESSIONNELS-LES	103	226	329	31,3	1	14
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES	10	173	183	5,5		7
TOTAL	585	2508	3093	18,9	27	102

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			1					
CADRES INTERMEDIAIRES			7	2				
FONCTIONNAIRES		7	7	23	1			
AGENTS-ES DE LA PAIX	14	9						
PROFESSIONNELS-LES	8	2	2	1				
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES	4	2	1				1	
TOTAL	26	20	18	26	1		1	

SURETE DU QUEBEC

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 999 PERSONNES

FEMMES:	541	54,2%
HOMMES:	458	
TOTAL :	999	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION						
CADRES SUPERIEURS-ES		10	10			
CADRES INTERMEDIAIRES	1	17	18	5,6		
FONCTIONNAIRES	534	286	820	65,1	10	8
AGENTS-ES DE LA PAIX		66	66			3
PROFESSIONNELS-LES	6	48	54	11,1	2	5
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		31	31		1	1
TOTAL	541	458	999	54,2	13	17

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			2					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	7	9		11	1			
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES			1					
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	7	9	3	11	1			

TOURISME

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 382 PERSONNES

FEMMES:	136	35,6%
HOMMES:	246	
TOTAL :	382	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		2	2			
CADRES SUPERIEURS-ES	2	17	19	10,5		1
CADRES INTERMEDIAIRES	3	12	15	20,0		3
FONCTIONNAIRES	103	52	155	66,5	1	13
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	0	0	0		
PROFESSIONNELS-LES	19	77	96	19,8		16
ENSEIGNANTS-ES	6	77	83	7,2		26
OUVRIERS-ERES	3	9	12	25,0		
TOTAL	136	246	382	36,8	1	59

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			2					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES		3	4	2				
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES			1	1				
ENSEIGNANTS-ES	3							
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	3	3	7	3				

TRANSPORTS

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 7266 PERSONNES

FEMMES:	989	13,6%
HOMMES:	6277	
TOTAL :	7266	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		6	6			
CADRES SUPERIEURS-ES	5	235	240	2,1	2	10
CADRES INTERMEDIAIRES	12	375	387	3,1	6	9
FONCTIONNAIRES	890	1982	2872	31,0	37	66
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	68	720	788	8,6	3	55
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES	14	2959	2973	0,5	81	114
TOTAL	989	6277	7266	13,6	129	254

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT H	RECRUTEMENT F	PROMOTION H	PROMOTION F	PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
HAUTE DIRECTION			1					
CADRES SUPERIEURS-ES			15	1				
CADRES INTERMEDIAIRES			20					
FONCTIONNAIRES	39	33	46	68	1		1	
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	67	16	9	5	1		4	
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES	45	4	37	1				
TOTAL	151	53	128	75	2		5	

TRAVAIL

EFFECTIF REGULIER, LE 31 MARS 1987 — 998 PERSONNES

FEMMES:	332	33,3%
HOMMES:	666	
TOTAL :	998	

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER

PAR CATEGORIE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	MEMBRES COM.CULT.
HAUTE DIRECTION		5	5			
CADRES SUPERIEURS-ES	3	41	44	6,8		2
CADRES INTERMEDIAIRES	8	59	67	11,9		1
FONCTIONNAIRES	286	392	678	42,2	13	15
AGENTS-ES DE LA PAIX						
PROFESSIONNELS-LES	35	166	201	17,4		15
ENSEIGNANTS-ES						
OUVRIERS-ERES		3	3			
TOTAL	332	666	998	33,3	13	33

RECRUTEMENT ET PROMOTION DU PERSONNEL REGULIER, DU .er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

PAR CATEGORIE	RECRUTEMENT		PROMOTION		PERS. HAND. RECRUTEMENT	PERS. HAND. PROMOTION	MEMBRES COM.CULT. RECRUTEMENT	MEMBRES COM.CULT. PROMOTION
	H	F	H	F				
HAUTE DIRECTION								
CADRES SUPERIEURS-ES			2					
CADRES INTERMEDIAIRES								
FONCTIONNAIRES	2	1	3	12			1	
AGENTS-ES DE LA PAIX								
PROFESSIONNELS-LES	10	3	4	1	2		1	
ENSEIGNANTS-ES								
OUVRIERS-ERES								
TOTAL	12	4	9	13	2		2	

TABLEAUX SYNTHESES

TABLEAU SYNTHESE

REPARTITION DE L'EFFECTIF REGULIER
PAR CATEGORIE D'EMPLOI,
LE 31 MARS 1987*

CATEGORIES	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES %	PERS. HAND.	COMM. CULT.
HAUTE DIRECTION	24	218	242	9,9		9
CADRES SUPERIEURS-ES	179	2316	2495	7,2	14	128
CADRES INTERMEDIAIRES	317	1968	2285	13,9	19	62
FONCTIONNAIRES	16735	11484	28219	59,3	273	707
AGENTS-ES DE LA PAIX	119	2114	2233	5,3	22	80
PROFESSIONNELS-LES	2629	9982	12611	20,8	76	840
ENSEIGNANTS-ES	119	300	419	28,4	2	66
OUVRIERS-ERES	46	4075	4121	1,1	102	152
TOTAL :	20168	32457	52625	38,3	508	2044
					0,9 %	3,88 %

* INCLUANT / CNT, CSST, RAMQ

* SOURCE / OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES / DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE ET DE LA PLANIFICATION

TABLEAU SYNTHESE

RECRUTEMENT DU PERSONNEL REGULIER
DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987*

CATEGORIES	FEMMES	HOMMES	TOTAL	COMMUNAUTES CULTURELLES	PERSONNES HANDICAPEES
HAUTE DIRECTION	5	14	19		
CADRES SUPERIEURS-ES	3	10	13	3	0
CADRES INTERMEDIAIRES	0	7	7		
FONCTIONNAIRES	576	251	827	22	6
AGENTS-ES DE LA PAIX	9	14	23		0
PROFESSIONNELS-LES	272	497	769	48	8
ENSEIGNANTS-ES	0	12	12	2	0
OUVRIERS-ERES	7	48	55	1	0
TOTAL	872	853	1725	76	14

% DES POSTES COMBLES PAR DES FEMMES / 50,6 %

* INCLUANT / CNT, CSST, RAMQ

SOURCE / OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES / DIRECTION GENERALE DE LA GESTION INFORMATIQUE (DGGI)

TABLEAU SYNTHESE

PROMOTIONS (AVEC ET SANS CONCOURS) DU PERSONNEL
REGULIER DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987*

CATEGORIES	FEMMES	HOMMES	TOTAL	COMMUNAUTES CULTURELLES	PERSONNES HANDICAPEES
HAUTE DIRECTION	2	9	11	1	
CADRES SUPERIEURS-ES	30	178	208	10	1
CADRES INTERMEDIAIRES	19	62	81		
FONCTIONNAIRES	767	271	1038	21	21
AGENTS-ES DE LA PAIX	0	6	6	1	0
PROFESSIONNELS-LES	92	136	228	10	5
ENSEIGNANTS-ES	0	0	0	0	0
OUVRIERS-ERES	1	54	55	2	1
TOTAL	911	716	1627	45	28

% DES POSTES COMBLES PAR DES FEMMES / 55,9 %

* INCLUANT / CNT, CSST, RAMQ

SOURCE / OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES / DIRECTION GENERALE DE LA GESTION INFORMATIQUE (DGGI)

ANNEXES

ANNEXE 4

POURCENTAGE DE L'EFFECTIF REGULIER DES FEMMES PAR CATEGORIE D'EMPLOI, LE 31 MARS 1987

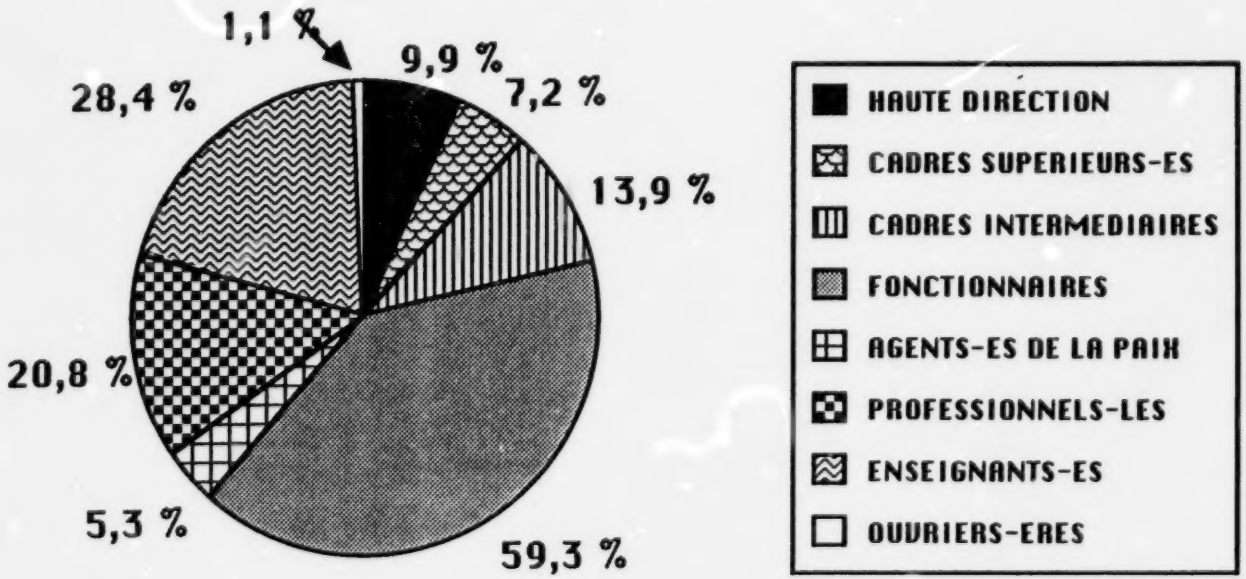

ANNEXE 5

POURCENTAGE DE L'EFFECTIF REGULIER DES PERSONNES HANDICAPEES PAR CATEGORIE D'EMPLOI, LE 31 MARS 1987

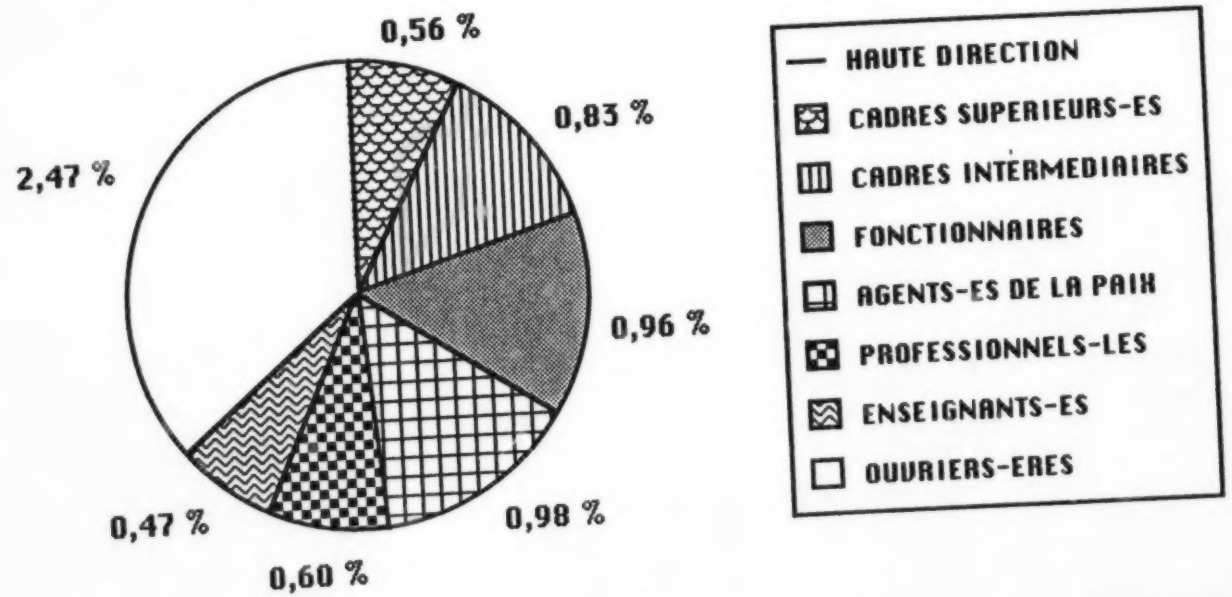

ANNEXE 6

POURCENTAGE DE L'EFFECTIF REGULIER DES COMMUNAUTES CULTURELLES PAR CATEGORIE D'EMPLOI, LE 31 MARS 1987

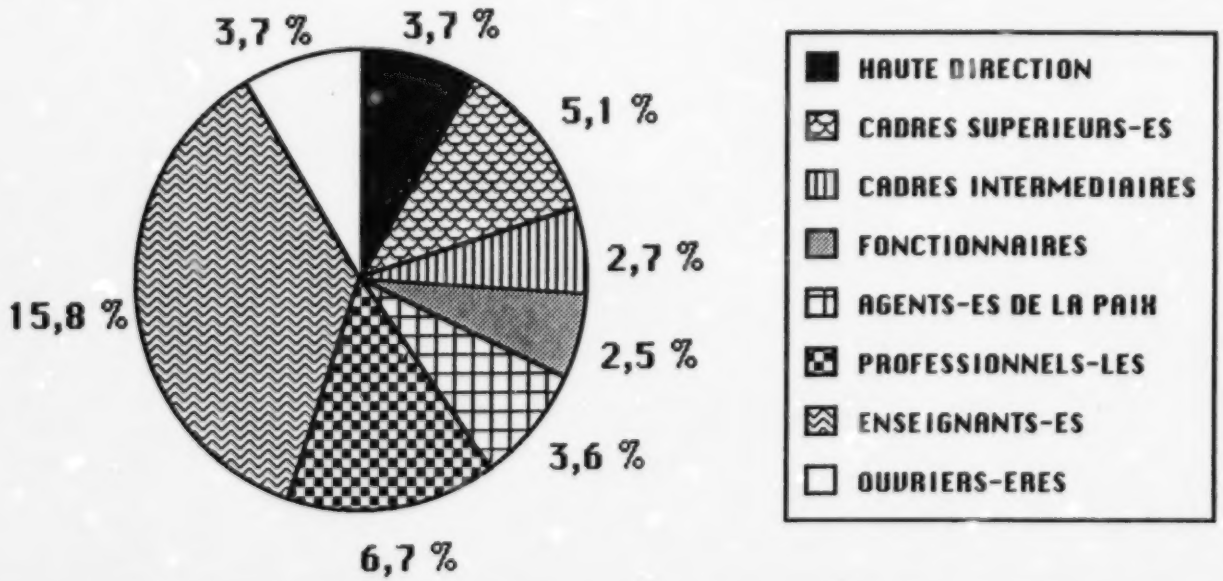

ANNEXE 7

POURCENTAGE DE L'EFFECTIF REGULIER DE LA FONCTION PUBLIQUE PAR GROUPE CIBLE, LE 31 MARS 1987

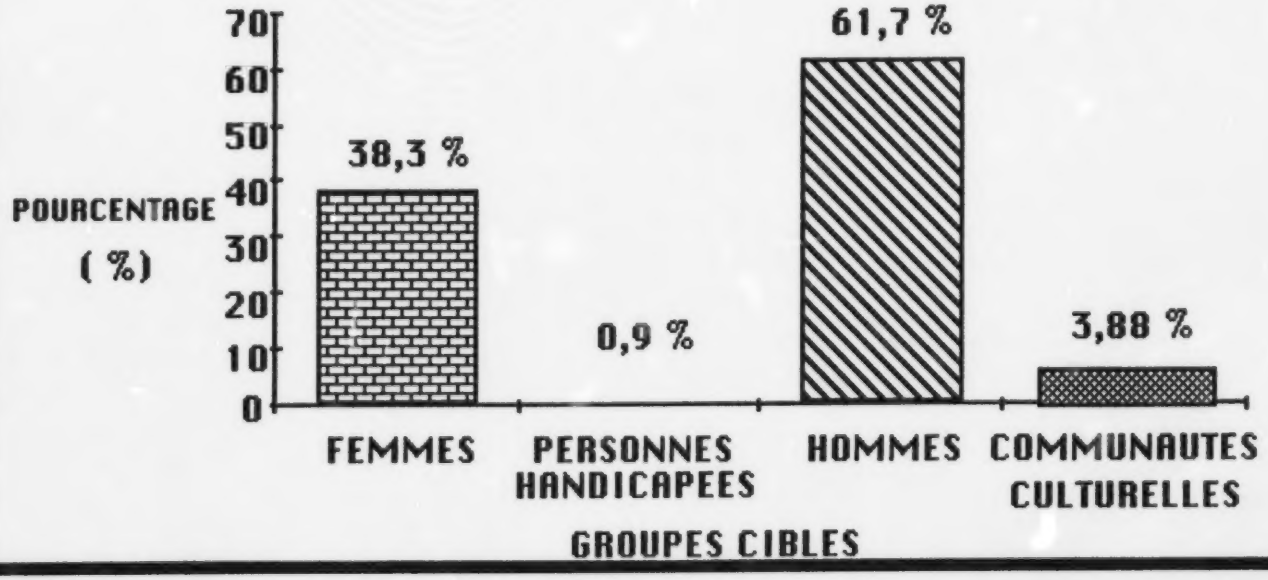

ANNEXE 8

POURCENTAGE DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL REGULIER DE LA FONCTION PUBLIQUE PAR GROUPE CIBLE, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

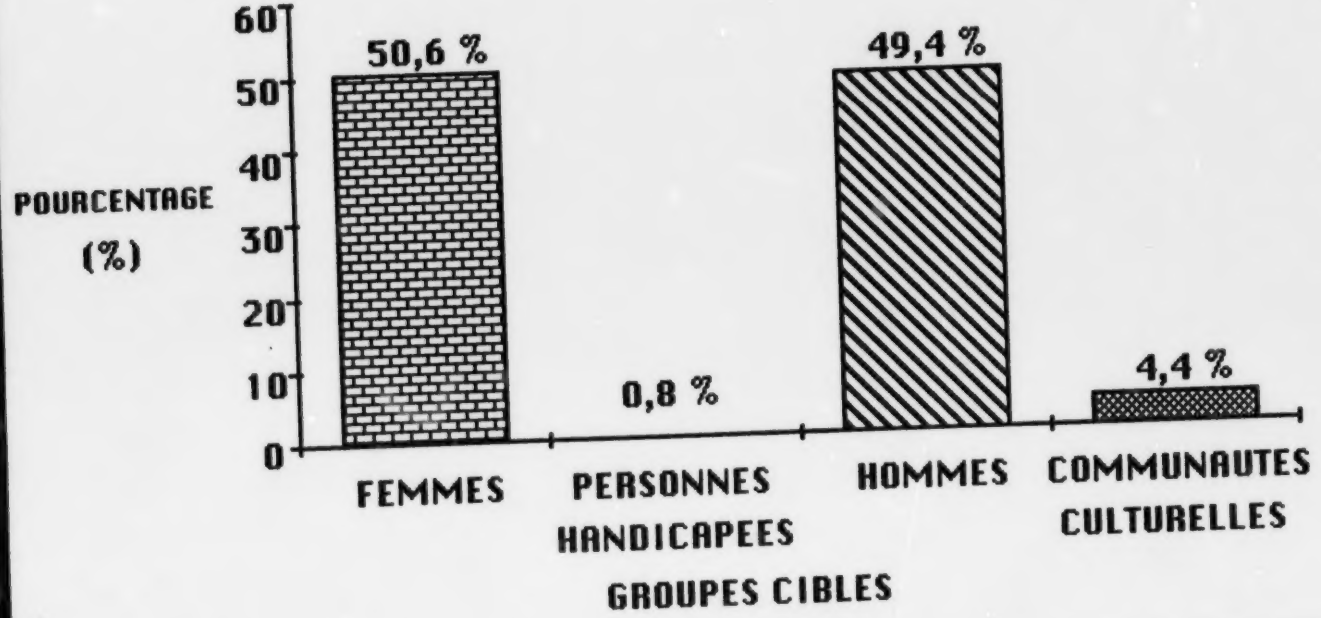

ANNEXE 9

POURCENTAGE DES PROMOTIONS (AVEC ET SANS CONCOURS) DU PERSONNEL REGULIER DE LA FONCTION PUBLIQUE PAR GROUPE CIBLE, DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

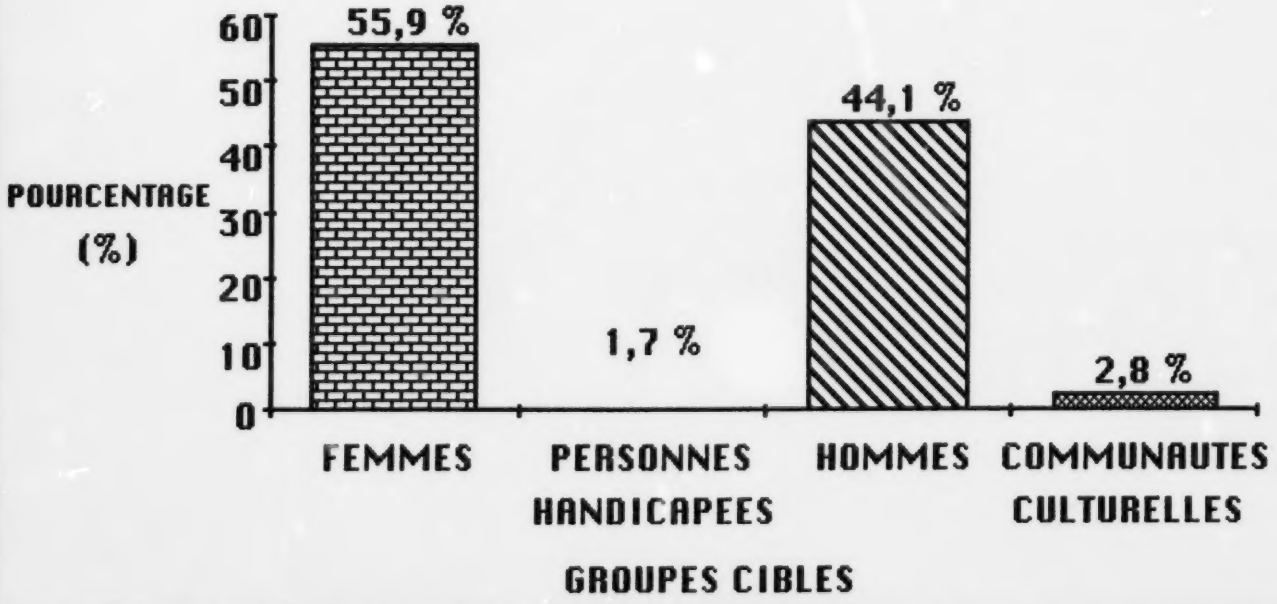

ANNEXE 10

EFFECTIF REGULIER DES FEMMES PAR CATEGORIE D'EMPLOI, POUR LES ANNEES 1985-86 ET 1986-87

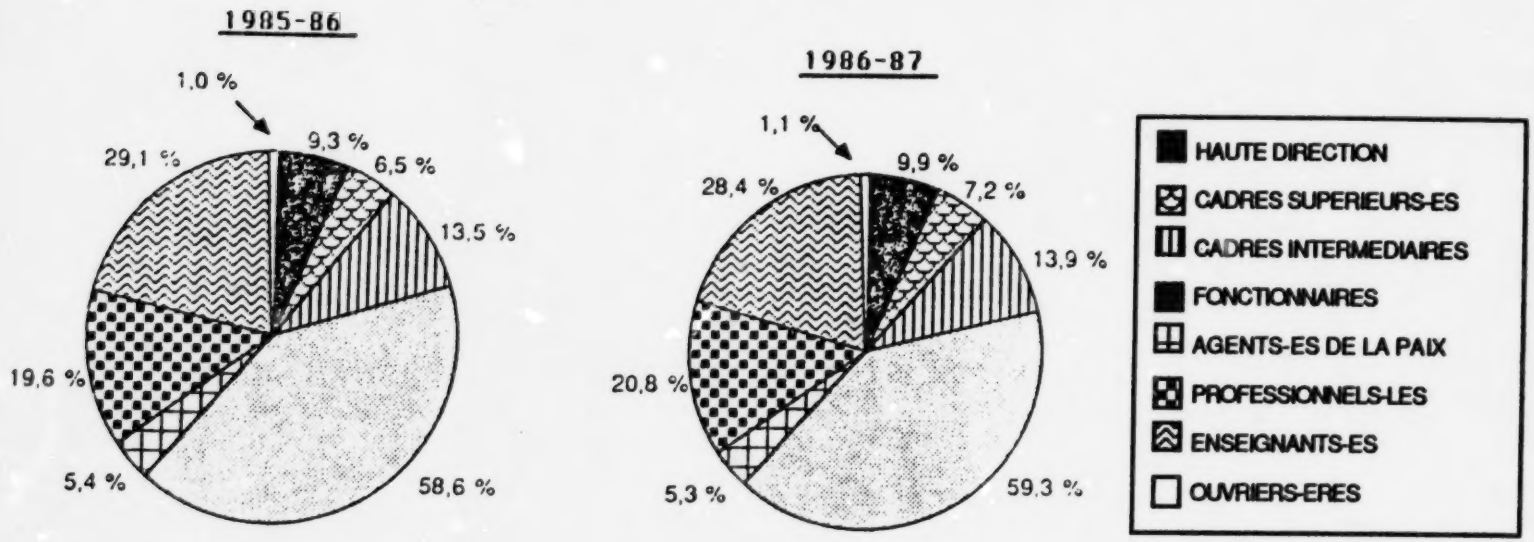

ANNEXE 11

RECRUTEMENT DES FEMMES PAR CATEGORIE D'EMPLOI, POUR LES ANNEES 1985-86 ET 1986-87

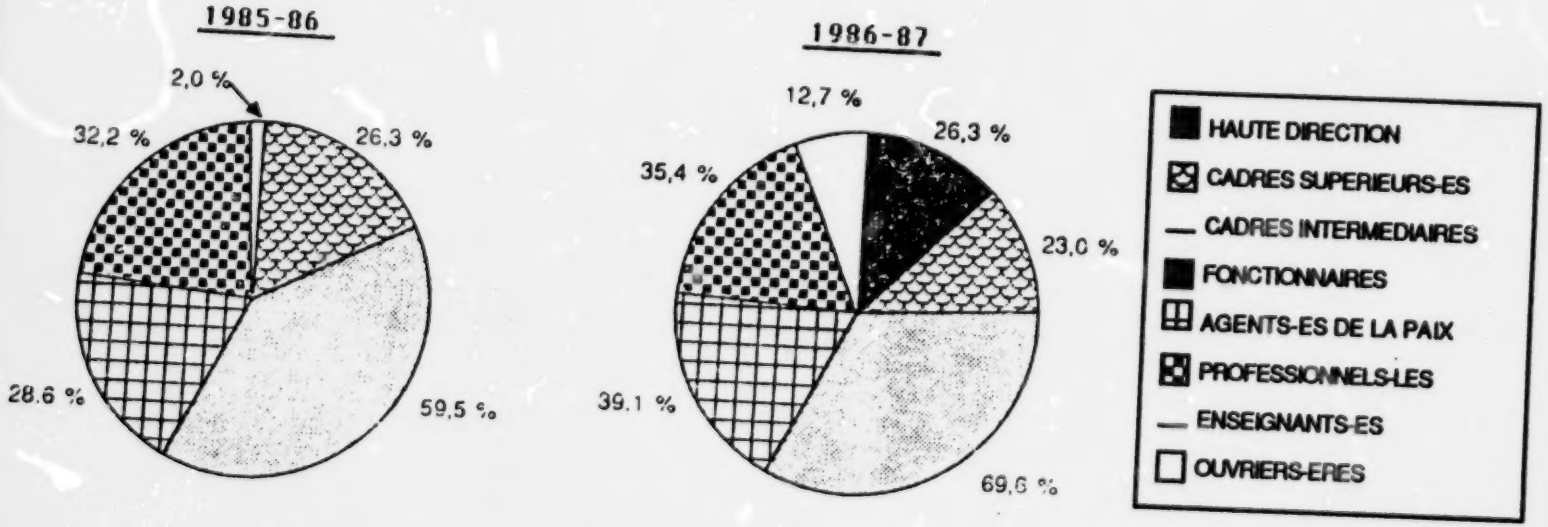

ANNEXE 12

PROMOTIONS (AVEC ET SANS CONCOURS) DES FEMMES PAR CATEGORIE D'EMPLOI, POUR LES ANNEES 1985-86 ET 1986-87

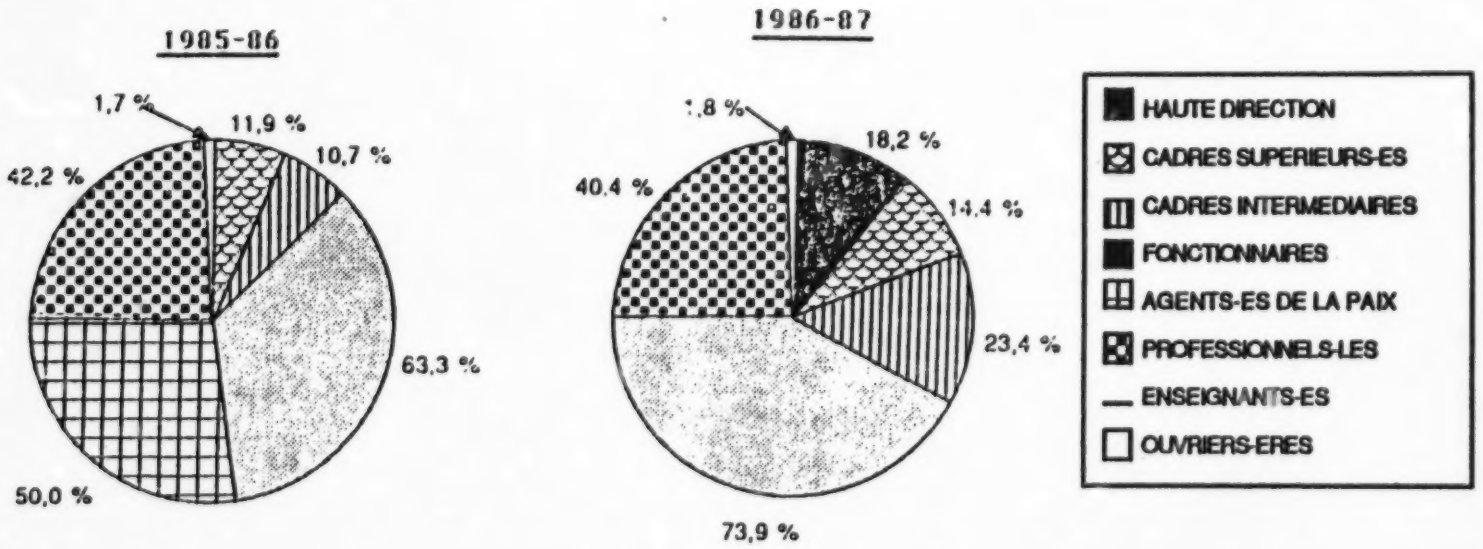

Gouvernement du Québec
Conseil du trésor